

JOURNAL  
HISTORIQUE  
SUR LES MATIERES  
du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles  
de Litterature, & autres  
remarques curieuses.*

AOUST 1707.



A VERDUN,  
Chez CLAUDE MUGUET,

---

M. DCCVII.

*Avec Privilège du Roi.*



## PRIVILEGE DU ROY.

**L** OUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, & Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes de nôtre Hôtel, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Officiers & justiciers qu'il apartiendra, SALUT; Le Sieur \*\* Nous ayant fait remontrer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Livre intitulé *Journal Historique sur les Matieres du tems*, s'il Nous plaît lui accorder nos Lettres sur ce nécessaires; A CES CAUSES, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces presentes, de faire imprimer ledit Journal Historique sur les Matieres du tems, par tel Imprimeur ou Libraire qu'il vouldra choisir, en telle forme, marge, caractere, en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, pendant le tems de trois années consécutives, à commencer du jour & datte des presentes; Iceui faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres personnes, d'imprimer, faire imprimer, vendre ni débiter ledit livre, sous quelque prétexte que ce soit, même de correction, augmentation, changement de tître, impression étrangere ou autrement, sans le consentement dudit exposant ou de ses ayant cause, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits;

trefaits, trois mille livres d'amande, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que l'impression en sera faite en nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caractères, conformément à nos Reglemens pour la Librairie; & qu'avant d'exposer en vente ledit livre, il en sera mis deux exemplaires en nôtre Bibliothèque publique, un en celle de nôtre Cabinet des livres de nôtre Château du Louvre, & l'autre en celle de nôtre très cher & Feal, Chevalier Chancelier de France, le Sr. Phelipeaux Comte de Pontchartraint, Commandeur de nos Ordres, & que ces presentes seront registrées és Registres de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois: le tout à peine de nullité des presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouïr & user ledit exposant, où ses ayant cause, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchement contraires: Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit livre, Copie des presentes, elles soient pour dûcément signifiées; & qu'aux Coppies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original: Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, faire pour l'exécution des presentes, tous Exploits, Significations, & autres Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission; CAR TEL EST NÔTRE PLAISIR; Donné à Versailles le vingt-sept jour de Novembre, l'an de grace 1706. Signé, par le Roi en son Conseil, DE ROSSET.

*Il est ordonné par Edit de S. M. de 1686. & Arrêts de son Conseil, que les Livres dont*

*L'impression se permet par chacun des Privilèges, ne seront vendus que par un Libraire ou un Imprimeur. Registré sur le Registre N°. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag. 146. N°. 121. conformément au Règlement, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703. A Paris le 29. jour de Novembre 1706. Signé, GUERIN, Syndic.*

Ledit Sr. \*\* a cédé son Privilège à Claude Muguet, suivant l'accord fait entr'eux.

## JOURNAL HISTORIQUE

S U R

LES MATIERES DU TEMS.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Littérature, & autres remarques curieuses.

Août 1707.

## ARTICLE I.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

I. **C** Charles VII. Roi de France, *Verité*  
surnommé le victorieux, di- *rarement*  
soit fort souvent que la verité *confessée.*  
étoit morte sans confession, par-  
ce qu'elle n'avoit point trouvé  
*de Confesseur*, pour nous aprendre que la  
plûpart des hommes nient la verité, dans  
les chotes qui peuvent leur nuire, ou qui  
ne leur sont pas avantageuses. Cette regle  
(comme toutes les autres) n'est pourtant  
pas sans exception, puis que nous en voyons  
tous les jours qui par un principe de bonne  
foi, confessent la verité des disgraces qui  
leur arrivent.

On peut mettre au nombre des Confes-  
seurs de la verité, l'Auteur de la *Relation*  
*de la Bataille d'Almanza*, imprimée à Lon- *Relation*  
dres sur la fin du mois de Juin, puis qu'il *de la Batail-*  
le d'Alman- *le d'Alman-*

2a mise au  
jour par les  
Anglois.

78 *Journal Historique sur les*

avoie de bonne foi, que l'Armée des Alliez, (sans y comprendre les Milices Valanciennes, Aragonoises & Catalanes) consistant en 42. Bataillons & 53. Escadrons de Troupes Angloises, Hollandoises & Portugaises, avoit été entierement défaite.

Cette Relation est un peu trop longue pour trouver place ici; outre qu'en l'y plaçant nous ferions une repetition de ce que nous avons déjà dit de cette journée dans nos deux precedents Journaux; nous nous contenterons seulement d'en faire un extrait, dans lequel nous marquerons les principales circonstances, & les faits dont les lettres de France & d'Espagne n'avoient point parlé.

L'Auteur nous dit au commencement de sa Relation, que dans un Conseil general tenu à Valence, on y avoit resolu que l'Armée des Alliez rentreroit de bonne heure en Castille, détruiroit les Magazins que les Espagnols avoient faits sur la frontiere, & que l'Archiduc, lors qu'il passa en Catalogne, avoit assuré les Generaux des Alliez, qu'il iroit joindre l'Armée dès qu'elle seroit arrivée près de Madrid.

Pour exécuter ce projet, le Marquis das Minas & le Comte de Galloway avec 28950. hommes de Troupes réglées, des trois Nations, Anglois, Hollandois & Portugais se mirent en Campagne le 8. Avril, & assiegerent le Château de Villena; mais avant que la brèche fut prat cab'e, ayant appris que le Duc de Berwick assembloit l'Armée des deux Couronnes vers Chinchila, où il devoit être joint par Mr. le Duc d'Orleans; il fut resolu dans un

Conseil de guerre, tenu le 24. Avril, d'abandonner le siege de Villena, & d'aller attaquer les François & les Espagnols avant que leur Armée fût plus nombreuse.

Cette résolution, ( à en juger par le récit de l'Auteur, ) étoit contraire aux sentimens de l'Archiduc, qui ayant changé d'avis, avoit mandé aux Generaux de las Minas & Galloway, de partager l'Armée en deux Corps, dont l'un veilleroit à la sûreté des Frontieres de Valence, & l'autre à celles de l'Aragon, pendant que ce Prince marcheroit vers le Roussillon à la tête des Troupes qui étoient en Catalogne ; apparemment que Milord Galloway & Mr. das Minas prétendoient d'avoir des raisons pour ne pas defferer aux sentimens & aux ordres du Prince qu'ils servent, quoique les suites ayent assez prouvé qu'ils n'étoient pas à rejeter.

Enfin les deux Armées étant en presence dans la plaine d'Almanza, le 25. Avril jour de la St. Marc, elles en vinrent aux mains ; l'Auteur fait ici le détail de la disposition de l'Armée des Alliez & des attaques à peu près de la maniere dont nous l'avons dit le mois dernier.

“ Le Combat, dit le même Auteur, fut  
“ rude & très-sanglant de part & d'autre ; les  
“ nôtres furent d'abord obligez de reculer  
“ 50. pas ; peu après nous repoussâmes l'en-  
“ nemi avec grand carnage ; mais ce succès  
“ ne dura pas long-tems : Car les François  
“ firent retirer nôtre Infanterie avec gran-  
“ de perte. La Cavalerie Portugaise qui  
“ étoit à la droite, ayant été rompuë à la  
“ premiere décharge, toute l'aile droite  
“ „ plia

“ plia & abandonna l’Infanterie, qui fut  
 “ entourée & presque toute tuée ou faite  
 “ prisonniere. Deux Bataillons Portugais  
 “ postez à quelque distance, prenant leur  
 “ Cavalerie qui venoit à eux pour des en-  
 “ nemis, firent une décharge de leur mous-  
 “ queterie sur elle, qui en tua & blessa  
 “ plusieurs.

“ Le Combat fut plus long & plus rude  
 “ à nôtre aile gauche; mais nos troupes qui  
 “ avoient beaucoup souffert, ne pouvant  
 “ plus soutenir la charge des ennemis qui  
 “ nous avoient pris en flanc, nous contrai-  
 “ gnirent de plier, & pendant quelque tems  
 “ ne nous firent aucun quartier.

Voilà dans quels termes l’Auteur de la  
 Relation parle de cette sanglante journée;  
 Il nous dit qu’après le Combat le Major  
 General Schripton, le Brigadier General  
 Macarti, les Colonels Briton, Hill, & plu-  
 sieurs autres Officiers Anglois, rassemble-  
 rent les Soldats de leur Nation, qu’ils les  
 joignirent aux Hollandois & aux Portu-  
 gais, qui avoient été ralliez par le Comte  
 de Dhonna, & par Don Juan Emanuel;  
 que de tout cela ils en formerent un Corps  
 d’environ deux mille hommes, avec les-  
 quels ils se retirerent sur les Montagnes;  
 mais que fatiguez des travaux de cette  
 rude journée & manquant de muni-  
 tions de bouche & de guerre, ils se virent  
 obligez de se rendre prisonniers de guerre  
 le lendemain du Combat au Chevalier d’As-  
 feldt, qui les avoit poursuivis & envelopez.  
 Enfin il avouë que l’Infanterie des Alliez  
 fut si maltraitée, qu’elle fut presque toute  
 tuée, blessée ou faite prisonniere. Il met au  
 nom-

*Matières du tems.* Août 1707. 81  
 nombre des *morts*, le Brigadier General  
 Killegrew, les Colonels Dormer, Roper,  
 Laurance, Grene, Loche, Hamilton,  
 Woller, Neal; parmi les *blessez* il nomme  
 Milord Galloway, qui eut deux coups de  
 sabre au visage, dont l'un est près de l'œil;  
 Le Colonel Pierce, le Sr. Hara fils de Mi-  
 lord Tirawly, Milord Marcker, & le Co-  
 lonel Klayton qui eut un coup de mous-  
 quet au travers du corps; Tous ces Offi-  
 ciers sont Anglois, & l'Auteur ne dit rien  
 du sort des Hollandois ni des Portugais.

Il ajoûte encore, que Milord Galloway  
 jetta le peu d'Infanterie qui lui étoit restée,  
 dans Xativa & Alcyra, & que n'ayant pu  
 ramasser que 3500. chevaux de sa Cavale-  
 rie, il prit avec elle la route de Tortose;  
 à la fin de sa Relation il nous donne la  
 liste des Troupes qui sont en Catalogne,  
 & qui n'ont pas été à la Bataille; en voici  
 la copie.

#### *Cavalerie & Dragons.*

Dragons de Winterfield.	4.	<i>Escadrons.</i>
Cavalerie Espagnolle de Nesbot.	5.	
Dragons de Zinzendorff.	5.	
Cavalerie Espagnolle de Pedro Mora.	5.	
Nouvelle Cavallerie d'Aragon.	5.	
Cavallerie de Sobia.	5.	
		29.

#### *Infanterie.*

Mirins Anglois,	2.	<i>Bataillons.</i>
St. Amant Hollandois.	2.	
Palmi Hollandois.	2.	
		Fa-

Falais Hollandois.	1. Bataillon,
Fufiliers.	1.
Noyelle Espagnol,	1.
Gardes Catalans.	1.
Ciudad.	1.
Deputation.	1.
Saragoffe.	1.
Don Juan Taraga,	1.

---

 14.
 

---

*Officiers  
Portugais  
punis pour  
lâcheté.*

II. Quelques avis de Tortofe venus par l'Angleterre, difent que le Marquis das Minas y étant arrivé avec le refte de fa Cavalerie, il avoit d'abord fait arrêter plusieurs Officiers, qui ayant été mis au Conseil de guerre, & trouvez coupables de lâcheté, les uns furent condamnez à mort, & les autres à être chaffez honteufement du fervice.

Les poltrons & les lâches ont toujours été des objets de mépris parmi les gens d'honneur; ils ne font jamais estimez, ni par les vaincus, ni par les vainqueurs. Nicias, Capitaine General des Atheniens, fit fi faifi de crainte à l'afpect d'une éclipse de Lune, dont il ignoroit la caufe, qu'il fe laiffa enveloper par l'ennemi, fans ofer fe défendre, quoi qu'il fût à la tête de quarante mille Athéniens; mais le vainqueur, pour le punir de fa lâcheté, le fit mourir avec la plupart des fiens.

*Envoyé  
extraordi-  
naire del'Ar-  
chiduc prés  
des Alliez.*

III. Une Efcadre des Alliez ayant touché à Alicante, y débarqua quelques Catalans ou Arragonois pour y refter en Garnifon, à la place de 800. Anglois qu'on en tira pour les mener à Barcelonne. L'Archiduc

duc ayant donné le titre de son Envoyé Extraordinaire au Comte de Fuencalada , l'a envoyé près de Milord Marlborough en Flandres, avec ordre de passer ensuite à la Haye & à Londres , pour y solliciter puissamment les prompts secours d'argent , d'hommes & de munitions qu'il demande aux Alliez, pour rétablir ses affaires en Espagne.

IV. Les Troupes des deux Couronnes ont fait une irruption en Portugal, le Duc d'Oszone étant à la tête de la petite Armée qu'il avoit assemblée en Ardalousie, ayant fait le Siege de Serpa dans la Province d'Alentejo, sur la rive gauche de la Guadiana, il s'en empara le 27. Mai; la Garnison qui étoit de 900. hommes fut faite prisonniere de guerre; on y trouva 14. pièces de Canon de bronze, huit pierriers, 1300. fusils, 45. milliers de poudre, quantité de grenades & autres feux d'artifices, & la Garnison fut menée à Seville, qui en est à environ 30. lieuës; ce General montant le long de la Guadiana alla assieger Moura, qui est à environ six lieuës de Serpa, la Garnison qui étoit de 800. hommes se rendit par Capitulation, elle a eu la permission d'aller en Portugal, à condition de ne pas servir de six mois contre l'Espagne.

V. Le Marquis de Bay ayant fait plusieurs courses dans l'Alentajo, alla attaquer un Fort qui couvroit le Pont d'Olivenza, & l'ayant pris à discretion il fit avancer ses Troupes pour investir la Ville, en attendant que le Duc d'Oszone l'eût joint pour en faire le siege dans les formes, pourvû que les grandes chaleurs, n'en interrompent pas le

*Le Duc  
d'Oszone  
prend Serpa  
& Moura  
en Portugal.*

*Mr. de  
Bay, son ex-  
pedition sur  
Olivenza.*

le projet ; mais toutes les apparences font qu'on bloquera cette Place jusques à la Campagne d'Autone.

*Mr. d'Asfeldt prend d'assaut Xativa, & le Château par Capitulation.*

VI. Mr. le Chevalier d'Asfeldt ayant mis le siege devant Xativa, qui est une Place du Royaume de Valence, située dans un lieu très-avantageux, avec un bon Château, distante d'environ sept lieues de Gandia, après quelques jours d'attaque très-vigoureuse, prit la Ville & deux Monasteres retranchez l'épée à la main ; la Garnison qui étoit composée d'Anglois & de Hollandois, disputèrent le terrain de ruë en ruë avec beaucoup de valeur ; comme les Bourgeois avoient pris les armes pour seconder la Garnison, Mr. d'Asfeldt fit passer au fil de l'épée tout ce qui se trouva en armes ; mais les Troupes réglées s'étant jettées dans le Château qui ne pouvoit être forcé que difficilement, & en exposant beaucoup les Troupes, ce General se contenta de le faire bloquer par quatre Bataillons, afin de marcher avec le reste de ses Troupes à d'autres expéditions ; mais peu de jours après ce Château se rendit par Capitulation, & 800. hommes de Troupes réglées qui y étoient en Garnison eurent la permission d'aller joindre les Alliez en Catalogne. Pour châtier les habitans de leur Rebellion, & servir d'exemple, la Cour de Madrit a donné ordre de brûler & de démolir la Place, à l'exception des Eglises & de 150. maisons dont les propriétaires avoient été maltraitez par les Revoltez pour n'avoir pas voulu prendre les armes contre leur Roi.

VII. Le Sr. Mahoni, Brigadier des Troupes d'Espagne, ayant assiéé une autre Ville  
du

*Matières du tems.* Août 1707. 85

du Royaume de Valence, nommée Alcira, située dans une Isle que forme deux bras de la riviere de Xucar, elle se rendit par capitulation au commencement de juin, après cinq jours de tranchée ouverte : la Garnison composée de 800. hommes a été conduite en Catalogne par la Castille.

*Alcira prise par Capitulation.*

VIII. Le Roi d'Espagne a accordé la franchise des pâturages pendant six ans aux habitans d'Almanza, pour les aider à se rétablir des dommages qu'ils ont souffert par la guerre. Sa M. a donné à leur Ville les titres de *Ville tres-noble, très-fidèle & très-heureuse*, & une Foire franche de quinze jours, dont l'ouverture se fera tous les ans avec beaucoup de solemnité, la Fête de la S. Marc, jour auquel la Bataille d'Almanza se donna; & pour conserver à la posterité la memoire de la bravoure, du zèle & de la fidelité de ses Sujets, Elle a ordonné qu'on érigerait sur le Champ de Bataille une Colonne avec des Inscriptions convenables à cette grande Victoire.

*Foire & Colonne d'Almanza.*

IX. Mr. le Duc d'Orleans pour châtier la rebellion des Aragonois, ensuite d'une délibération du Conseil de Madrid, a taxé la Ville de Saragosse de payer quarante-cinq mille pistoles, & le reste du Royaume à quatre vingt dix mille pistoles, qui font environ dix-huit cens mille livres. Son Altesse Royale ayant appris, qu'au préjudice des ordres qui avoient été donnez aux Peuples de rapporter leurs armes, il y avoit quelques Bourgeois de Saragosse qui en avoient caché dans leurs maisons, fit visiter celles qui étoient suspectes; on fit pendre deux Bourgeois chez qui l'on en trouva quantité: cet exemple en obligea

*Peine imposée aux Aragonois.*

oblige plusieurs autres, qui jusques-là n'avoient été soumis qu'à demi, de rapporter celles qu'ils avoient gardées.

X. Son A. R. après avoir changé les Magistrats de Saragoffe, & fait annuler tout ce qui s'y étoit fait pendant la rebellion au préjudice du service de Sa M. C. Elle partit avec son Armée; celle sous les ordres de Mr. de Berwick, qui avoit passé l'Ebre à Calpé, joignit Son Altesse Royale le 12. Juin.

L'armée des Alliez étoit campée sous Lerida, & une partie de leur Cavalerie le long de la Cinca, pour en disputer le passage, ce qui fait juger que Mr. le Duc d'Orleans fera le siege de Mequinenza, qui est une Place frontiere de la Catalogne, dans l'endroit où la Riviere de Segre se jette dans l'Ebre; Si c'est là le dessein & qu'on en vienne à bout, on n'aura qu'à passer la Segre pour penetrer en Catalogne, & l'on évitera par là le passage de la Cinca.

XI. Le manque d'especes a obligé les Aragonois & les Valenciens d'offrir le payement des Contributions, ( auxquelles ils ont été taxez, pour les châtier de leur rebellion ) en vaisselle d'argent, en froment & en avoine, ce que la Cour de Madrid a accepté, avec d'autant plus de facilité, qu'on les oblige de faire voiturer ces grains à l'Armée des deux Couronnes, & qu'on leur ôte le moyen de faire subsister les troupes des Alliez, au cas qu'elles vinssent à penetrer de nouveau dans ces Provinces. On a fait publier une Amnistie generale en faveur de tous ceux qui avoient eu part à la Rebellion; mais on en a excepté ceux qui

*Amnistie  
general.e en  
Espagne.*

*Matières du tems.* Juillet 1707. 87

qui portent encore les armes contre S. M. C.

XII. Il y a quatre cens Maçons qui travaillent actuellement à la construction de la Citadelle de Saragoſſe, & l'on a fait une ouverture aux murailles de la Ville, vis-à-vis du Fort de l'Inquisition, d'une largeur capable d'y faire passer deux Bataillons de front. On fera de pareilles ouvertures dans quelques autres endroits de la Ville, & les matériaux se trouveront tous portez pour être employez à la construction de la Citadelle; lors qu'elle sera en état on demolira aussi le Fort de l'Inquisition.

*Citadelle  
de Saragoſſe.*

XIII. Le Roi d'Espagne vient encore de donner à Mr. le Duc de Berwick une preuve bien glorieuse & bien éclatante de son estime & de sa confiance; S. M. C. l'a nommé son Lieutenant Général dans le Royaume d'Aragon & de ses Provinces; ce qui lui est d'autant plus glorieux que personne n'avoit été revêtu de cette Dignité depuis Don Juan d'Autriche, qui la possédoit sous le titre de Vicairé général d'Aragon & de ses Provinces.

*M. de Berwick  
Lieutenant  
Général en Ara-  
gon.*

XIV. Il est arrivé 4. Bataillons Anglois à Lisbonne, qui y ont débarqué pour aller renforcer l'Armée Portugaise vers l'Alentajo; & comme ce secours ne tranquillisoit pas assez le Roi de Portugal, qui voit ses Frontieres insultées dans le tems qu'on l'avoit flatté que les Alliez penetreroient en Castille, Mr. Methwin Ministre Anglois l'a assuré, que la Reine sa Maitresse faisoit faire un embarquement beaucoup plus considerable pour envoyer du secours en Portugal & en Catalogne. L'Envoyé que Sa Majesté Portugaise tient à Londres, lui a mandé

*Anglois  
debarquez  
en Portugal.*

mandé qu'il faisoit acheter des chevaux en Angleterre pour remonter sa Cavallerie, suivant l'ordre qu'Elle lui en avoit donné; mais que quoi qu'ils fussent fort chers & qu'il ne s'arrêtât pas au prix, il seroit néanmoins difficile d'y en trouver le nombre que Sa Majesté en demandoit.

*Usage des  
Mules dé-  
fendu en  
Portugal.*

Le Royaume de Portugal ne seroit pas si dénué de chevaux, si l'on y avoit observé l'Edit que le Roi Don Juan IV. fit publier la cinquième année de son Regne. En 1581. les Espagnols s'étant emparés du Portugal, ils y introduisirent l'usage des mules & détruisirent les haras; mais les Portugais ayant recouvert leur liberté, Don Juan par un Edit deffendit de se servir de mules, afin de rétablir l'usage des chevaux dans son Royaume. Les Ecclesiastiques pretendant n'être pas sujets à cet Edit, en demanderent la revocation, alleguant leurs privileges dont Sa M. avoit juré l'observation à son Couronnement; le Roi leur dit, que bien loin d'y donner atteinte, il les leur confirmoit; mais en même tems ce Monarque fit publier une Déclaration, par laquelle il étoit défendu à tous les Maréchaux de ses États, sous peine de la vie, de ferrer aucune mule ni mulet; ainsi Messieurs les Ecclesiastiques se virent obliger, ou de ne plus se servir de ces animaux, ou d'être leurs Maréchaux eux-mêmes; cependant cette défense n'ayant pas été observée sous les deux derniers Regnes, les mules y sont devenuës beaucoup plus communes que les chevaux, parce que les haras y furent négligés.

XV. Le Gouverneur de Ceuta, sur la Côte d'Afrique, ayant été averti que quel-  
ques

ques Portugais & Catalans établis dans la Ville, avoient des intelligences criminelles avec les Mores, qui depuis plusieurs années affligent cette Ville, voulut s'en éclaircir par lui-même; les ayant fait venir dans le Palais sous certains prétextes, il leur fit beaucoup de caresses, & sans marquer aucune affectation, il donna des ordres en leur presence de décharger les Canons de la Place, parce, disoit-il, qu'ils étoient chargés depuis trop long-tems, & que puisque les Mores ne faisoient aucun mouvement, il suffisoit de les charger seulement avec de la poudre; cet ordre fut exécuté, & dès le même jour les Mores en furent avertis. Deux jours après six mille de ces Infideles donnerent un assaut à la Place; mais comme en vertu des ordres secrets on avoit chargé toute l'Artillerie des batteries à cartouche, on attendit que les Mores s'en fussent approchez presqu'à bout touchant; alors on tira sur eux si à propos, & la Granifon qui jusque-là avoit reculé, fit une sortie si à propos, que presque tous les Mores furent tuez; blessez ou fait prisonniers. Le lendemain de cette action le Gouverneur fit pendre les Traîtres à la vûë du Camp des Infideles.

XVI. La Cour d'Angleterre met tout à profit, lors qu'il s'agit d'attirer l'aplaudissement du peuple, & de faire comprendre aux Anglois les grands avantages qu'ils tirent d'une guerre, dont ils soutiennent le plus grand poids: C'est dans cette vûë qu'on promena dans les ruës de Londres les Drapeaux & Etendars qu'ils gagnerent aux journées d'Hocstedt & de Ramelies; si de pareilles ceremonies sont permises aux An-

*Trahison  
sur Ceuta  
découverte  
& punie.*

*Ceremonies  
pour arborer  
les Dra-  
peaux ga-  
gnez à une  
Bataille.*

glois, qui n'ont aucun intérêt dans la guerre d'aujourd'hui, doivent elles du moins être tolérées aux Espagnols, après qu'ils ont eu l'avantage de dégager deux de leurs Provinces d'un Gouvernement étranger? soit qu'ils aient voulu imiter les Anglois dans cette occasion; soit que ce soit un effet de leur satisfaction, & une fuite nécessaire au gain d'une Bataille, (principalement lors qu'il s'est écoulé un très-grand nombre d'années sans que la Nation ait remporté un pareil avantage,) il est certain que les Espagnols firent paroître une joye extraordinaire le 18. Juin, lors qu'avec ceremonie ils porterent dans la Chapelle de Nôtre Dame d'Atocha tous les Drapeaux & Etendars que l'Armée des deux Couronnes gagna à la journée d'Almanza. Si les Alliez eussent remportez la victoire, on n'auroit pas manqué de partager ces marques de triomphe entre les Portugais, les Anglois & les Hollandois, comme ils firent à Hochstedt & à Ramelies; mais soit que la voûte de l'Eglise de Nôtre Dame à Paris soit déjà couverte de ces sortes de Trophées, soit que cette dépouille appartient de droit aux Espagnols comme un fruit qui avoit été cueilli sur leurs terres, il est du moins certain, que les deux Nations n'en ont fait aucun partage.

### A R T I C L E I I.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **S**UR les bruits répandus en France, qu'un Chimiste prétendoit d'avoir trouvé le secret de la transmutation des Metaux; & qu'il se vançoit de changer le Plomb  
en

*Matières du tems. Août 1707. 91*  
en Or, un des meilleurs Poëtes de Paris a  
fait les Vers suivans sur la Pierre Philoso-  
phale.

*Pour définir cet Oeuvre tout Divin,  
Ce grand Secret que vante la Cabale,  
Nommé Pierre Philosophale,  
Que tant de gens cherchent en vain;  
C'est proprement cette Coquette outrée,  
Chaste pourtant, qui donne libre entrée,  
Chez elle à toute heure, à chacun.  
Les Souffleurs d'une voix commune,  
L'ont appelé le grand Oeuvre ou grand Art;  
C'est bien plutôt un vrai jeu de hazard,  
Un phantôme de la Fortune.*

*Son origine est souvent le sçavoir,  
Ou curiosité, jointe avec le pouvoir;  
Par l'aparence & l'espoir animée;  
Mais dont le fruit s'évapore en fumée.  
Son milieu n'est que fourbe & que subtilité,  
Qui nous promet toujours des profits d'import-  
tance,  
Et la fin, pour tout dire, est la mendicité,  
Ou l'Hôpital, ou la potence.*

II. Le 19. Juin l'Abbé de Plœuc fut sa-  
cré Evêque de Quimper dans l'Eglise du  
Noviciat des Jésuites à Paris, par l'Evêque  
de Tours son Métropolitain, assisté des Evê-  
ques de S. Malo & de Bayonne, & le 22. il  
prêta serment de fidélité au Roi.

*Sacre de  
l'Evêque de  
Quimper.*

III. Le Roi a donné à Mr. de Montcham  
le Regiment d'Infanterie vacant par la mort  
de Mr. le Marquis de Sillery, qui fut tué à la  
Bataille d'Almanza; Sa M. a fait Brigadier  
de ses Armées Mr. de Belrieu, qui depuis  
trois ans étoit Lieutenant Colonel du Re-  
giment du Maine: cette nouvelle grace est  
une récompense de la valeur & de l'intrepidi-

*Gratifica-  
tions faites  
par le Roi.*

ré qu'il fit paroître à cette journée , lors que Mr. d'Asfeldt fit passer la Brigade de Du-maine, de la seconde à la premiere Ligne : ce qui contribua beaucoup au gain de la Bataille.

*Dnël.*

IV. Mr. de Seraucourt & Mr. de S. Paul, tous deux Capitains aux Gardes, allant dîner chez Mr. le Duc de Guiche, qui est à l'Armee de Mr. le Duc de Vendôme, eurent quelque dispute ensemble, & se battirent à cheval & à l'épée: Mr. de St. Paul fut tué, & par jugement de Mrs. les Maréchaux de France, Mr. de Seraucourt a été cassé, & sa Compagnie donnée à Mr. d'Audiffret; celle de Mr. de St. Paul a été aussi donnée à Mr. de Fay; ce défunt étoit un Gentilhomme de Dauphiné.

*Mr. de  
Vaudemont  
va en Lor-  
raine & re-  
tourne à Pa-  
ris.*

V. Mr. le Prince de Vaudemont ayant été quelques jours à Commercy, se rendit à la Cour de Lorraine lors qu'elle étoit à Eynville, où il fut reçu par leurs A. R. avec de grandes marques d'amitié, & avec toute la distinction dûë à un Prince de la Maison de Lorraine, qui par son merite & par un attachement inviolable à remplir son devoir dans les differens Postes qu'il a occupez, s'est aquis l'estime & la consideration de toute l'Europe. Ce Prince après avoir fait sa cour à leurs A. R. est retourné à Paris, parce que lors qu'il prit congé du Roi, Sa M. l'invita de revenir en France, lui faisant connoître qu'elle auroit un vrai plaisir de le voir à sa Cour.

VI. Ce Prince avant son depart alla rendre visite à Madame la Duchesse de Mantouë, qui est toujours aux filles de la Congregation de Pont-à-Monsson. Cette jeune Prin-

Princesse qui est une des plus belles, des plus vertueuses & des plus accomplies qu'il y ait en Europe, s'occupe à divers ouvrages de broderies & d'aiguille, mais encore plus à la lecture de bons livres, son esprit sublime & éclairé sçait lui faire choisir les meilleurs auteurs, & rejeter tous ceux qui ne traitent que de bagatelles, qui sont ordinairement l'objet de la lecture des personnes de son Sexe. La nature qui a orné cette Souveraine de ses plus rares faveurs, a mêlé à la majesté dont elle balle de toutes parts, des graces qui gagnent les cœurs de tous ceux qui ont l'honneur d'aborder à sa grille. Sa politesse qui dans ses manieres concilie si noblement la grandeur de sa naissance & de son rang, avec les charmes de sa conversation, lui fait des Sujets hors de ses Etats, & par tout où elle se trouve. Il ne paroît dans la retraite de Son Altesse Serenissime, ni chagrin, ni dégoût, ni alteration, & l'on pourroit mettre le contentement de son esprit en parallele de celui d'un grand homme qui disoit;

*Madame  
de Mantouë,  
son Eloge.*

*Dans un lieu du bruit retiré,  
Où pour peu qu'on soit moderé,  
On peut trouver que tout abonde ;  
Sans chagrin, sans ambition,  
Exempt de toute passion,  
Je jouïs d'une paix profonde ;  
Et pour m'assurer le seul bien,  
Où on doit estimer dans le monde,  
Tout ce que je n'ai pas, je le compte pour  
rien.*

VII. Par Arrêt du Conseil d'Etat du 21. Juin, la diminution des especes d'or & d'argent, qui devoit arriver au premier Juillet

*Arrêt pour  
la diminu-  
tion des  
sur'*

*Monoyes.*

fut prorogée jusqu'au premier Août ; & celle ordonnée pour les autres mois , fut de même reculée de mois en mois ; de maniere que le Louïs d'or continuë d'avoir cours en France pour treize livres cinq sols , l'Écu trois livres onze sols , les pièces de Flandres quatre livres onze sols ; En Alsace le Louïs d'or a cours pour quatorze livres quinze sols , & l'Écu pour trois livres 19. sols.

*Arrêt pour  
l'interêt des  
Billets des  
Monoyes.*

VIII. Par un autre Arrêt du même Conseil du 25. Juin , le Roi a ordonné que le Sr. Brunieres , Receveur Général des Fermes à Paris , feroit le payement des interêts pour l'année 1707. des billets de monoye qui ont été convertis en billets des Fermiers Généraux ; L'Ouverture du Bureau se fit le onze Juillet ; Il y a trois jours par semaine destinez pour faire ce payement , qui sont les Lundis, Mercredis & Samedis ; & continueront de même pendant six semaines on payera chaque semaine cent quatre mille cent soixante six livres treize sols quatre deniers , qui font pour les six semaines six cens vingt-cinq mille livres , à quoi montent les interêts de ces billets.

*Déclara-  
tion pour les  
Billets de  
Monoye.*

IX. Il a paru une nouvelle Declaration du Roi du 27. Juin , par laquelle S. M. ordonne , qu'à l'égard des soixante douze millions de billets de monoye qui sont restez dans le commerce , & qui en vertu de la Déclaration du 24. Mai , \* ont été ou seront convertis en autres billets d'un nouveau timbre , il y en aura les trois quarts qui auront cours & porteront interêt à sept & demi pour cent ; que l'autre quart , qui seront des billets signez par les Sieurs Euldes &

\* Voyez Juillet pag. 21.

*Matières du tems.* Août 1707. 95  
& le Virloys, n'auront aucun cours & ne porteront aucuns interêts; mais seront reçus au Trésor Royal pour le principal entier des constitutions de rentes au denier dix-huit; Que néanmoins il sera delivré incessamment de ces nouveaux billets pour quatre millions de livres aux Manufacturiers, Artisans, Ouvriers ou particuliers de Paris, pour la totalité de la valeur des anciens billets, par eux rapportez, qui seront visez par Mr. d'Argenson Lieutenant Général de Police, ainsi qu'il est porté plus au long par la sudite Declaration.

X. Mr. Potier de Gesvres, Archevêque de Bourges, a été nommé au Cardinalat, pour la première promotion, de la part de Stanislas I. Roi de Pologne, & cette nomination a été agréée du Pape.

*Archevêque de Bourges nommé au Cardinalat.*

XI. Comme il n'est pas de la bonne Politique de publier prématurément les grands desseins que les Princes ont formés, on auroit pu douter de la certitude des bruits qu'on a affecté de repandre depuis plus de deux mois dans les Etats de Mr. de Savoye, & dans ses Armées, qu'on vouloit faire le Siège de Toulon. Mais comme il est de la prudence de se desfier d'un ennemi, & qu'on ne sauroit trop prendre de précautions pour assurer la frontiere d'un Etat, la Cour de France ne s'est pas contentée, de faire garnir les gorges & les avenues de la Savoye & du Piémont, elle aussi fait marcher beaucoup de troupes en Provence pour en défendre l'entrée aux Piemontois, & aux Allemans.

*Précautions pour la défense de Toulon.*

On a aussi pris de grandes precautions pour la sûreté du Port & de la Ville de Tou-

Toulon: ceux qui connoissent ce fameux Port de la Mediteranée sçavent que sa Rade, à ne la prendre que depuis les Tours de l'Eguillette & de Balaquiest, jusques à ce qu'on entre en pleine Mer, a près d'une lieuë de long, & demi lieuë de large; que depuis la Tour de l'Eguillette jusques à la Ville il y a encore une grosse demi lieuë, ce qui forme les deux Ports, dont l'un est pour les Vaisseaux du Roi, & l'autre pour les Vaisseaux Marchands.

Le long du rivage de la Rade, sur la droite en sortant du Port, il y a quatre-vingts piéces de Canon & six Mortiers en baterie, dispercés de distance en distance: sur la rive gauche il y a quatre-vingts-dix piéces de Canon & douze Mortiers, aussi divisez en plusieurs bateries; de maniere qu'il faut essuyer le feu de toute cette Artillerie avant qu'on puisse aprocher la chaîne qui ferme le Port: on a pour plus de précaution mis à l'entrée de la Rade, six vieux Vaisseaux de cent quatre piéces de Canon chacun, qui sont sans mats & sans agrets; mais sur lesquels on a laissé l'Artillerie & les hommes necessaires pour la servir, avec des dispositions pour les couler à fonds si l'on venoit à forcer le passage, y ayant huit Galeres prêtes pour prendre les équipages & les conduire dans le Port, où tous les autres Vaisseaux sont aussi en état d'en défendre l'entrée.

Du côté de terre les Forts & les Rempars sont garnis de troupes & d'Artillerie, capables de bien défendre la Place: Il y a cent maître Canoniers, 500. Aide Cannoniers, cent Bombardiers, 3000. Marelots, sans  
com-

*Matières du tems.* Août 1707. 97

comprendre les troupes & de Marine & de terre qu'on a dispersés dans les endroits les plus exposez : Mr. de Silly commande un Corps d'Infanterie, trois Regimens de Cavalerie & trois de Dragons pour la défense des deux Plages d'Hieres, par où l'on pourroit faire descente; enfin l'on prepare par tout un feu terrible de Canon & de Mousqueterie. On a fait un nouveau chemin couvert du côté de la porte de St. Lazare avec d'autres ouvrages avancés; on tire un large & profond fossé depuis Ste. Marguerite jusqu'au pied de la montagne de Candon; l'on a fait avancer des troupes du côté d'Antibes pour disputer au Prince Eugene le passage du Var, & le bois de l'Estret: Tout cela fait assez comprendre que la conquête de Toulon ne sera pas aussi facile que quelques-uns se l'imaginent. D'ailleurs les Troupes répandues le long de la Frontiere se rassembleront dès qu'on aura vû à quoi les Alliez veulent s'attacher.

Mr. le Comte de Grignan, Lieutenant Gen. & Gouverneur de Provence a fait mettre les Milices sur pied, qui paroissent très-zélées à défendre leur Patrie & leur propre Patrimoine; Mr. de Grignan, Mr. le Bret, premier President, & Mr. son fils, Intendant de la Province, Mr. de Langeron, Mr. de Vauvray, & plusieurs autres Seigneurs de la premiere distinction ont envoyé leur Vaisselle d'argent à la Monoye d'Aix pour être convertie en especes, afin d'avoir plus aisément de l'argent pour payer les Ouvriers, & pour les autres dépenses les plus nécessaires. Le Roi a paru très-satisfait de cette nouvelle preuve de leur zèle & de leur attachement pour le service de l'État.

*Mrs, de  
Grignan le  
Bret &c.  
Leur zèle  
pour le bien  
de l'Etat.*

## ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.

*Nouveaux  
Quiétistes  
arrêtez. pri-  
sonniers.*

I. **Q**Ueques Italiens Sujets de la République de Venise, ayant voulu faire revivre les erreurs du Quiétisme, qui depuis quelques années sembloit être enseveli dans un éternel oubli, choisirent le Bressan pour dogmatiser, dans la vûe que l'attention des Ministres Venitiens étant toute occupée des horreurs de la guerre du voisinage ne songeroient qu'à en préserver leurs Etats, sans s'attacher à examiner la conduite des particuliers; mais contre leur attente, les intrigues de ces mauvais Chrétiens ayant été découvertes, on s'est saisi de quelques Moines qui enseignoient les premiers une Doctrine si opposée à la pureté de l'Eglise, & ayant été conduits à Venise, on les a mis entre les mains des Inquisiteurs: En attendant qu'on apprenne quel sera leur sort, nous dirons ici un mot de l'origine de cette herésie en faveur de ceux qui l'ignorent.

*Origine du  
Quiétisme &  
Junion de  
Molinos qui  
en étoit le  
Chef.*

Le Chef étoit un Prêtre Espagnol, natif d'Arragon, qu'on nommoit *Michel Molinos*: Dès l'année 1665 étant à Rome, il commença d'insinuer ses dogmes à plusieurs femmes, qui sous prétexte de les porter à la sanctification, leur enseignoit que pour s'aneantir & s'unir à Dieu il falloit demeurer en repos, sans s'inquieter de ce qui arriveroit au corps, & qu'il suffisoit à l'ame Chrétienne d'élever son cœur à Dieu, sans faire

cor-

corporels ; que l'ame étant ainsi une fois anéantie , tous les actes positifs du corps n'étoient ni meritoires, ni criminels devant Dieu ; que nos corps étant purement charnels & formez de la terre, Dieu ne prenoit pas garde aux actions animales, & ne s'intéressoit qu'à conserver l'ame qui avoit été soufflée dans le corps de l'homme, comme un rayon de sa Divinité : cette Doctrine portoit l'homme à s'abandonner aux plaisirs les plus sensuels, & à commettre tout ce qui est défendu par l'Eglise & par les Loix de la Police.

Molinos ayant été arrêté prisonnier en 1687. la Congregation generale de l'Inquisition Romaine prononça un Decret le 28. Août, portant que les 68. propositions publiées & avouées par cet heresiarque étoient herétiques, scandaleuses & blasphématoires ; ses écrits furent condamnés au feu , & l'Auteur , sur les témoignages de repentance qu'il donna, fut seulement condamné d'abjurer publiquement ses erreurs, ce qu'il fit sur un échaffaut dressé exprés dans l'Eglise des Dominicains, en présence de tout le sacré College ; ensuite revêtu de l'habit en penitence, ( qui étoit un Scapulaire jaune, chargé d'une croix rouge devant & derrière ) il fut conduit comme le portoit sa Sentence, dans une prison perpetuelle à Rome, où il mourut en 1692. âgé de 65. ans, ayant enseigné sa Doctrine pendant 22. ans dans la Ville de Rome, où il s'étoit acquis beaucoup d'amis & un plus grand nombre de sectateurs, qui prirent le nom de *Quietistes*, du mot Latin *quies* qui signifie *repas*.

II. Nous avons dit ailleurs \* que le Pape avoit disposé de l'Evêché de Munster en faveur de l'Evêque de Paderborn ; voici le Bref que le S. Pere écrivit sur cette occasion à ce Prelat le 11. Mai 1707.

*Bref du Pape qui nomme l'Evêque de Paderborn à l'Evêché de Munster.*

CLEMENT XI. Pape , &c. Cher Frere en J.C. &c Par la puissance qui nous a été donnée d'en haut, de choisir & délire un Conducteur pour l'Eglise de Munster, destituée de Pasteur par la mort de son Evêque ; voulant procurer à cette Eglise un Prelat qui en soit digne ; Nous vous absolvons de toutes excommunications, censures, suspensions, directes ou indirectes, & de toutes les autres irregularitez qui pourroient vous être survenues par quelque justice humaine, ou à quelque autre occasion que ce soit : après quoi Nous vous élevons par nôtre pouvoir & de nôtre propre volonté & plenitude Apostolique à l'administration de l'Eglise de Munster, tant pour le spirituel que pour le temporel ; avec pouvoir de disposer des fruits & revenus de ladite Eglise en la maniere que vous pouvez & en devez disposer. Nous vous ordonnons à nos chers fils le Chapitre & Chanoines de l'Eglise de Munster de faire leur devoir, de même que les Peuples & Habitans de l'Evêché de Munster, en vous recevant & reconnoissant pour leur Evêque ; autrement nous serions obligés d'user envers eux des punitions que nous trouverions bon, suivant l'exigence du cas, & conformément aux Ordonnances Apostoliques, à l'égard des contrevenans aux ordres du S. Siege ; & après vous  
avoit

\* Voyez *Juillet p. 31.*

*Matieres du tems.* Août 1707. 107  
avoit donné nôtre Confirmation & Benedi-  
ction Apostolique, Nous remettons vous &  
vôtre Eglise de Munster à la garde du Sei-  
gneur. Donné à S. Pierre de Rome, sous  
l'agneau du pêcheur le XI. Mai M. DCCVII.  
& de nôtre Pontificat le septième, *Signé J.*  
OLIVERUS.

II. On a frapé en Italie une Medaille, où  
l'on voit d'un côté l'effigie du Pape regnant,  
avec cette inscription, CLEMENS XI.  
PONT. M. A. 1707. c'est à-dire *Clement XI.*  
*Souverain Pontife.* Au revers il y a un S.  
Pierre qui paroît enchaîné dans un cachot,  
avec ces mots, PETRUS AUTEM  
PLACIDO SOPORE DORMIE-  
BAT. C'est à dire, *Pierre dormoit tran-*  
*quillement.* On prétend que l'Auteur de  
cette Medaille a eu pour objet de laisser  
à la posterité un monument de la tranquili-  
té avec laquelle le S. Pere a vû entrer dans  
l'Etat Ecclesiastique l'Armée Imperiale,  
qui marchoit vers le Royaume de Naples.

*Medailles  
du Pape.*

IV. La tranquillité de Sa Sainteté, n'est  
pourtant pas de la nature du sommeil de  
St. Pierre, puis qu'Elle a pris toutes les  
mesures que la situation des affaires du tems  
pouvoient lui permettre pour assurer la  
Ville de Rome, & préserver l'Etat Eccle-  
siastique des desordres qu'auroient pû y cau-  
ser les Troupes Allemandes, si l'on ne leur  
avoit pas fourni les Etapes que leurs Gene-  
raux demandoient; une preuve que le Pape  
n'a voulu que céder à la necessité du tems,  
pour ne se pas entierement brouiller avec  
l'Empereur, c'est que lors que le General  
Wetzel qui avoit été à Rome pour regler

*Précau-  
tions du Pa-  
pe contre les  
Imperiaux.*

les

les contributions que l'Etat Ecclesiastique devoit fournir aux Imperiaux, & pour y faire quelques autres demandes ; lors que ce General, dis-je, alla prendre congé du Pape, un Commissaire de la Chambre Apostolique, un Auditeur de Sa S. accompagnez d'un Notaire, lurent au General Wetzel une protestation, par laquelle il étoit porté, *que l'Etat Ecclesiastique ne dépendant aucunement de l'Empire, il n'étoit obligé à aucune contribution, de quelque nature qu'elle fût, & qu'au contraire le Pape protestoit de demander en tems & lieu le remboursement des frais supportez par ses Sujets pour la subsistance des Troupes Imperiales qui alloient à Naples.*

*Le Cardinal Grimani a encouru les Censures de l'Eglise.*

V. Le 8. Juin le Cardinal Grimani s'étant rendu au Consistoire pour proposer quelques Eglises en Allemagne, le Pape lui dit, qu'il lui permettoit cette fonction pour ne pas préjudicier au service de l'Empereur ; mais que dans toute autre occasion il lui interdiroit ses fonctions, puis qu'il avoit encouru les Censures de l'Eglise, en faisant faire un armement dans Rome contre l'interêt de l'Eglise, & sans aucune permission du S. Siege ; ce mécontentement du Pape vient de ce que les Officiers du St. Pere ayant eu ordre de lever des Troupes pour augmenter les Garnisons de Rome & des autres Places de l'Etat Ecclesiastique, le Cardinal Grimani pour les traverser avoit fait distribuer des billets dans toutes les Auberges & autres lieux publics de cette Capitale, par lesquels il offroit à ceux qui voudroient prendre parti, des conditions plus avantageuses & des engagements plus forts

*Matières du tems.* Août 1707. 103

forts que ce que leur promettoient les Officiers du Pape: ce qui avoit tout d'un coup arrêté le progresz des enrrollemens qui se faisoient pour Sa S. E. le en a fait faire ses plaintes à l'Empereur, on ne sçait pas encore l'effet qu'elles auront produit; cependant il s'est rependu un bruit que ce Cardinal seroit rappellé, & que le Comte de Martinitz se rendroit à Rome pour y faire les fonctions d'Ambassadeur de Sa M. Imperiale.

VI. Les Troupes Imperiales destinées à conquerir le Royaume de Naples sont arrivées sur la Frontiere de cet Etat; elles consistent en dix Bataillons de 600. hommes chacun, & en cinq Regimens de Cavalerie ou Dragons de cinq cens hommes chacun; ce qui compose une Armée de 8500. hommes. Et comme on se flatte que les Napolitains ne leur seront pas moins favorables que le furent en 1688. les Anglois envers le Prince d'Orange, on prétend que cette Armée suffira pour reduire ce Royaume sous l'obéissance de la Maison d'Autriche; il est pourtant certain que le Viceroi de Naples & la principale Noblesse paroissent toujours fort attachez aux interêts du Roi d'Espagne; ainsi il n'y a que le tems qui puisse nous éclaircir sur les bons ou mauvais succès qu'aura cette expedition.

Tout ce qu'on peut dire presentement avec certitude, c'est que cette Armée Imperiale ayant traversé le Bolonois, la Romagne, le Duché d'Urbain, la Marche d'Ancone & l'Umbrie, qui sont toutes Provinces dependantes de l'Etat Ecclesiastique, elle

*Armée Imperiale qui marche à Naples.*

104 *Journal Historique sur les*  
elle arriva le 12. Juin à Terni sur la Ri-  
viere de Turano, qui se jette dans le Ti-  
bre à douze mille au dessous de Terni.  
Cette Armée devoit continuer sa marche  
par le Territoire des Sabines pour s'apro-  
cher plus près de Rome, dont Terni n'est  
qu'à trente mille d'Italie, qui font environ  
douze lieues de France; & l'on affuroit  
qu'elle feroit alte pendant quelques jours  
aux environs de Rome, soit pour se dé-  
lasser d'une si longue & si pénible marche;  
soit pour donner le tems à la Cour de Ro-  
me de faire de serieuses reflexions aux  
demandes que fit le Comte de Martiniz,  
lors qu'il étoit Ambassadeur de feu l'Em-  
pereur Leopold près du Pape Innocent XII.  
qui regardoient l'investiture que Sa M. I.  
prétend d'avoir droit de donner des fiefs  
des Seigneurs Romains en qualité d'Empe-  
reur d'Occident; soit enfin pour attendre  
que les affectionnez Napolitains se soient  
déclarez & assemblez en un Corps pour  
faciliter aux Troupes Imperiales l'entrée  
dans le Royaume de Naples.

*Flote de  
l'Amiral  
Schowel sur  
les Côtes d'I-  
talie pour  
quoi.*

VII. L'Armée Navale des Alliez, sous  
les ordres du Vice-Amiral Schowel, est ar-  
rivée sur les Côtes d'Italie; on la fait monter  
à quarante huit Vaisseaux de guerre,  
80. de transport, 6. Brulots & huit Galio-  
tes à bombes. On assure que c'est pour y  
embarquer huit mille hommes, pour les  
porter en Catalogne, d'autres disent dans le  
Royaume de Naples; ces divers détache-  
mens ayant beaucoup affoibli l'Armée des-  
tinée contre les Frontieres de France, a  
ralenti la vivacité avec laquelle Mr. le Duc  
de Savoye menaçoit le Dauphiné & la Pro-  
vence,

*Matieres du tems.* Août 1707. 105  
vence, ce Prince n'ayant encore rien entrepris de ce côté-là ; cependant ses menaces prématurées ont donné lieu à la Cour de France de donner des ordres, & à ses Generaux de les exécuter pour mettre les Frontières en état de défense, au cas qu'elles fussent attaquées.

VIII. Une partie des Dragons & de la Cavalerie Françoisse qui campoit à Sablon sur le Rhône près de St. Vallier, en attendant que les fourages des Montagnes fussent en état d'être coupez, défila vers la Provence à la fin de Juin, où Mr. le Comte de Bezons est allé commander; d'autres Regimens du même Camp sont allez joindre Mr. le Maréchal de Tessé dans les gorges du haut Dauphiné; les Regimens de Dragons Dauphin, Hautefort, Firmarcon & la Laude, ont joint Mr. de Medavi, qui est dans la Tarantaise avec vingt Bataillons : ce General a mis à Annecy le Regiment de Maisfonticres, ceux de Capy & de Manieres, furent envoyez dans le Chablais & le Faufiguy.

IX. Le dernier Courier d'Italie a apporté les nouvelles suivantes : que le Viceroy de Naples avoit résolu d'aller à la rencontre des Imperiaux jusques dans l'Etat Ecclesiastique, à dessein de les combattre avant que leur Armée fut jointe par les mal-intentionnez ; que ce Viceroy, les Ducs de Matalona, de Lorenzano, le Prince Celemare, & plusieurs autres personnes de distinction avoient envoyé leur vaisselle d'argent à la Monoye, pour faire fraper des especes pour le payement des troupes, & que tout le Royaume paroissoit disposé à

*Précautions pour la sûreté des Frontières de France.*

*Précautions du Viceroy de Naples.*

*Generaux  
Imperiaux  
arrivent à  
Rome.*

X. On apprend de Rome, que l'Armée Imperiale s'étoit avancée jusques à Monte-Ritondo, situé à la gauche de la rivière du Tibre, n'étant éloignée qu'à environ trois lieues de Rome; que le 18. Juin les Generaux Thaur, Martinitz, Vaubonne & Paté étoient entrez dans Rome suivis de deux Compagnies de Cuirassiers, & avoient été prendre logement chez le Cardinal Grimani & chez l'Abbé de Caunitz Auditeur de Route; on assure que c'étoit pour ouvrir les dépêches de l'Empereur en presence de cette Eminence, qui contenoient les derniers ordres de S. M. I. On ne les a pas rendus publics; mais cependant il se rependit un bruit, que ces Generaux avoient ordre de demander l'Investiture de Naples, l'élargissement de tous les Napolitains qui étoient prisonniers à Rome; quelques pièces d'Artillerie, des munitions de guerre, & une somme considerable pour soldoyer l'Armée Imperiale.

*Craintes  
du Pape qui  
fait murer  
8. portes à  
Rome.*

Jusques à present il ne m'est parvenu aucuns mémoires assez fidèles, sur lesquels je puisse appuyer la certitude de ces demandes; tout ce que je puis assurer sur la foi de plusieurs lettres venuës de bon endroit; c'est que l'arrivée des Generaux Imperiaux dans Rome à main armée avoit fort inquiété la Cour Romaine, & causé une allarme generale dans la Capitale de la Chrétienté. Ils entrèrent comme en triomphe, par la Porte del Popolo; & le lendemain il se presenta à la porte Pia 400. autres Cuirassiers, à qui les Romains refuserent l'entrée; mais ils s'en vengerent sur les Pais-

saus

sans qui portoient leurs denrées à Rome, se les étant appropriés, sans payer. Tout cela obligea le Pape de faire murer huit portes de la Ville, afin que ses troupes ayant moins de postes à garder, elles fussent en état de s'en mieux acquitter. La situation présente des affaires de Rome, qui font peut-être plus de bruit dans leur commencement qu'elles n'en feront par les suites, fait craindre aux Princes d'Italie, que l'Empereur ne veuille faire revivre les anciens droits de l'Empire sur l'Italie, & que cela n'y cause une guerre, qu'ils auroient pû éviter, s'ils s'étoient tous unis pour conserver leur indépendance, & une neutralité, qu'on ne leur auroit pas refusée au commencement de cette guerre.

XI. Toutes les Charges données par spécutive dans le Duché de Milan, non seulement sous le Regne du Roi Philippe V. mais aussi sous celui du Roi Charles II. ayant été annullées par ordre de l'Archiduc, presque tout le Ministère & les Magistrats des dépendances de l'Etat, devant être changés, cela cause beaucoup de confusion & de mécontentement, parce que toutes ces Charges doivent être remplies par de nouveaux Officiers; Car on a rejeté les Placets de ceux qui demandoient de nouvelles provisions, ou Lettres de confirmation dans leurs Emplois, quoi qu'ils ayent allegué, qu'ils n'ont jamais manqué de zelle & d'attachement pour les intérêts de l'Auguste Maison d'Autriche. Ce Prince demande au Milanez un nouveau Don gratuit de cinquante mille pistoles, sans diminution des taxes ordinaires, afin de lui tenir lieu de

*Ordre de  
l'Archiduc  
pour chan-  
ger les Magi-  
strats du Mi-  
lanez.*

partie des sommes qu'il tiroit des Royaumes de Valence & d'Aragon : Il n'est pas difficile de croire que ces changemens & ce surcroi de subsides ont causé beaucoup de mécontentement ; mais c'est une Loi & une nécessité à laquelle il faut obéir sans murmure, à moins que de vouloir s'exposer à un plus rude traitement, puis qu'aucune Puissance n'est ni en état, ni peut-être en volonté de s'intéresser pour appuyer leur mécontentement ; d'ailleurs ils doivent considérer qu'un Prince ne peut entretenir ses troupes & fournir aux fraix de la guerre qu'aux dépens de ses Sujets ou de ses Alliez.

*Dispositions  
de l'Armée  
de Mr. de  
Savoie.*

XII. L'Armée du Duc de Savoie & de ses Alliez destinée contre la France, s'est dispersée en trois Corps ; On en a assemblé un à Busca sous le commandement du Prince de Hesse-Cassel, pour agir du côté de Barcelonette ; un autre à Yvrée que Mr. le Duc de Savoie doit mener dans la Valdoite, uniquement pour y faire diversion. Le troisième & le plus considérable qui doit agir du côté de Nice, sous la conduite du Prince Eugene, s'est assemblé vers Conni.

L'Armée Navale des Alliez, qui est sur les côtes d'Italie, a embarqué beaucoup de munitions de bouche & de guerre à Livorne, à Genes, à Savonne & à Finali ; c'est dans ce dernier Port qu'elle a pris les Regimens de Koningseck, de Staremburg, de Zumjungen, & de Bonafana, faisant en tout neuf Bataillons. On parle différemment de la destinée de cet embarquement : les uns veulent que ce soit pour Naples, d'autres pour la Catalogne, & l'on affecte

*Matières du tems.* Août 1707. 109  
affecté trop de publier en Piémont que c'est  
pour faire descente en Provence, pour croire  
que ce soit là le point de vûë que les Al-  
liez se sont proposcz.

#### ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable  
en SUISSE.*

I. IL étoit survenu quelques differens à  
Geneve entre les Magistrats & les *Broüille-  
ries de Gene-  
ve apaisées.*  
Bourgeois, qui prétendoient que la Magis-  
trature devoit comme hereditaire dans  
certaines familles, au moyen des brigues il-  
licites, & que cela portoit préjudice aux liber-  
tez & aux privileges des Bourgeois; mais par  
la prudence des Magistrats, & les bons of-  
fices des Cantons Suisses, Alliez de cette  
petite Republique, cette division n'a pas eu  
des suites fâcheuses, tout ayant été ajusté à  
l'amiable, au moyen des nouveaux Regle-  
mens qui ont été faits à ce sujet, & qui  
laissent aux peuples la liberté d'élire les  
Membres des Conseils comme auparavant;  
on ne fera pas fâché de trouver ici quelques  
remarques historiques sur cette Ville, qui  
s'est renduë celebre, principalement dans  
le parti des Protestans.

Geneve est une des plus anciennes Villes  
des Gaules, située sur le Rhône, à l'extrêmi-  
té du Lac Lemane, qu'on nomme aujourd'hui  
*Lac de Geneve.* La Ville est très-  
belle & bien fortifiée; car outre divers Ba-  
stions dont elle est défenduë, le Lac lui sert  
de rempart d'un côté; la riviere d'Arve  
l'affure au midi, & le Rhône qui la traver-  
se & la sépare de la partie de la Ville qu'on  
nomme

*Remarques  
sur Geneve.*

nomme S. Gervais, sont autant de fortifications que la nature lui a donnée; la Ville est fort marchande & ornée d'une Université fondée par l'Empereur Charles IV. & d'un Evêché suffragant de Vienne en Dauphiné; mais dont le siege Episcopal a été transferé à Annecy, à cause qu'en 1530. les Catholiques en furent chassés par ceux des Genevois qui avoient embrassé la Religion de Calvin, appuyez & soutenus par les Suisses des Cantons de Berne. En 1535. le Conseil de Geneve prit une resolution de ne plus permettre l'exercice de la Religion Catholique; & pour conserver à la posterité la memoire de ce resultat, ils firent graver en lettres d'or, sur une table d'airain, qui est encore aujourd'hui dans une des Salles de l'Hôtel de Ville, une inscription dont la teneur justifie assez la haine qu'on inspira d'abord aux novateurs contre la Religion de leurs Peres; en voici les termes. *Ce monument est érigé en memoire de la grace que Dieu nous a faite d'avoir secourû le joug de l'Antechrist Romain, aboli ses superstitions & recouvré nôtre liberté par la défaire, & par la fuite de nos ennemis, &c.*

La Ville de Geneve a eu pendant plusieurs siècles des Comtes particuliers, qui y avoient à peu près la même autorité que les Doges de Venise; ils prenoient la qualité de Princes de Geneve, qui leur étoit disputée par les Evêques qui se l'attribuoient aussi; la Ville de son côté soutenoit qu'elle étoit Ville libre & Imperiale, & en produisoit les titres, où l'on voit qu'effectivement les anciens Empereurs d'Occident lui donnerent les mêmes libertez & préro-

prérogatives, qu'aux autres Villes qui sont Membres de l'Empire : l'histoire à cet égard est beaucoup plus avantageuse aux Evêques qu'aux Comtes de Geneve, puis qu'elle nous assure que ces Prelats avec leur Chapitre, conjointement avec les Bourgeois, avoient seuls l'administration du temporel & des affaires politiques. On trouve même dans les Archives de Geneve des Actes authentiques, qui prouvent, que lors que les Comtes tenoient leur Cour & y administroient la Justice au peuple ils déclaroient, *qu'ils n'en usoient de la sorte que de la pure volonté des Citoyens, & sans préjudicier à leur liberté.*

Voici ce qui donna lieu aux habitans de Geneve de se soustraire de l'autorité des Evêques, & d'abandonner la Religion Catholique. Jean de Savoye Evêque de Geneve ayant cédé à Charles III. Duc de Savoye, tous les droits temporels qu'il avoit sur son Evêché, celui-ci voulut s'emparer de la Ville, pour s'en aproprier la Souveraineté absoluë : Les Catholiques favorisèrent le Duc ; mais trois cens Bourgeois, ( qui apparemment donnerent naissance au Conseil de trois cens établi à Geneve, ) députerent en 1518. vers le Canton de Fribourg, pour y demander du secours ; qui non seulement le lui accorda, mais aussi le titre d'Alliez & de Bourgeois de Fribourg ; peu après le Canton de Berne les mit aussi au nombre de ses Alliez. La conclusion du Traité qui fut fait en cette occasion divisa Geneve en deux partis ; l'un fut appelé *Eignots*, du mot Alleman *Eidgnossen*, qui signifie Alliez & Confederez ; ceux qui sui-

voient le parti du Duc de Savoye furent nommez *Mammelus*, pour signifier qu'ils étoient esclaves du Duc de Savoye, comme les *Mammelus* l'étoient du Sultan d'Égypte; je passe sous silence les guerres sanglantes qu'il y eut pendant quelques années entre ces deux factions, pour dire seulement que les *Eignots* chassèrent les *Mammelus* de Geneve, & que ce fut là les commencemens de la ruine de la Religion Catholique dans cette belle & florissante Ville. Cette guerre fut terminée par un Traité entre le Duc de Savoye & les Cantons de Berne & de Fribourg, où la Ville de Geneve prit pour la première fois la qualité de Souveraine.

Charles Emanuel Duc de Savoye, voulant faire revivre ses prétentions sur Geneve, entreprit de la surprendre le 22. Decembre 1602. il avoit confié l'exécution de son dessein au Sr. d'Albigny Gouverneur de Savoye, & au Sr. Bernolier Gouverneur de Bonne, qui avec un Corps de Troupes d'élite, se rendirent secretement au pied des murailles pour les escalader. Bernolier monta le premier, suivi de trois cens hommes; Comme il avoit une connoissance parfaite des dispositions de la garde, il surprit la sentinelle, & lui ayant présenté un poignard dans le sein, s'il ne lui disoit le mot, le Soldat le lui donna sous promesse de la vie; cependant le Savoyard le poignarda ensuite, & se mit en faction à sa place, ayant fait mettre ses gens sur le ventre, en attendant que tous les preparatifs pour l'attaque des Corps de garde fussent achevez.

Peu de tems après l'Officier qui faisoit la  
ronde,

ronde, s'étant aproché de la Sentinelle pour lui demander le mot, il fut assassiné avec les Soldats qui l'accompagnoient; mais le garçon qui portoit la lanterne, s'étant sauvé, il alla crier l'allarme aux Corps de garde & dans toute la Ville; ces cris exciterent ceux des Cignes, qui faisoient un bruit surnaturel, comme si ces animaux avoient voulu prendre part à la deffense de la Ville, & c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques écrivains de leur attribuer la découverte de la trahison; quoi qu'il en soit les Savoyards furent massacrés au nombre de plus de cinq cens, & leurs corps jettés pour la plûpart par dessus les murailles. Depuis ce tems-là les Ducs de Savoye, ni aucune autre Puissance, n'ont rien entrepris contre la liberté de cette Republique, qui solemnise tous les ans la memoire de sa délivrance par une fête qu'on celebre le 22. Decembre, & qu'on nomme *le jour de l'Escalade.*

II. Des Députez du Duché de Wirtemberg, arriverent à Zurick au mois de Juin, pour y emprunter des sommes considerables, afin d'acquiter partie des deux millions deux cens mille livres que cet Etat s'est obligé de payer à Mr. de Villars; mais on n'a pas appris qu'ils ayent réüssi dans leurs demandes.

*Députez de Wirtemberg demandent de l'argent à Mrs. de Zurick.*

III. On ne peut encore rien dire de positif à l'égard de la succession de Neuchatel, ouverte par la mort de Madame la Duchesse de Nemours: Mr. le Prince de Conty, & Madame la Princesse de Neuchatel, sœur de Mr. le Duc de Luxembourg, se sont rendus sur les lieux pour soutenir leurs prétentions: L'Electeur de Brandebourg qui

*Prétendans à la succession de Neuchatel.*

qui y prétend aussi, ayant prié la Reine d'Angleterre d'appuyer ses droits près des Cantons Suisse Alliez & Protecteurs de la Principauté de Neuchatel, cette Reine a envoyé ordre à son Ministre en Suisse de veiller aux interêts de S. A. E. qui de son côté a offert au Ministre Anglois de lui faire toucher tout l'argent qu'il croira nécessaire pour faire connoître son bon droit aux Cantons, comme si l'argent étoit en ce pais-là le miroir & l'appui de la Justice : il est certain que ce métal produit souvent de grands effets, si nous en croyons la belle & sçavante Madame des Houlières, qui fit autrefois ce Sonnet sur les effets de l'or.

*Sonnet sur  
les effets de  
l'or.*

*Ce métal précieux, cette fatale pluye,  
Qui vainquit Danaë, peut vaincre l'univers;  
Par lui les grands secrets sont souvent découverts,  
Et l'on ne reprend point de larmes qu'il  
n'essuye.*

*Il semble que sans lui tout le bonheur nous  
fuye,  
Les plus grandes Citez deviennent des  
Deserts,  
Les lieux les plus charmans sont pour nous  
des Enfers;  
Enfin tout nous déplaît, nous choque &  
nous ennuye.*

*Il faut, pour en avoir, ramper comme un  
Lezard;  
Pour les plus grands Défauts, c'est un ex-  
cellent fard;  
Il peut en un moment illustrer la Canaille.*

Il donne de l'esprit au plus lourd animal;  
Il peut forcer un mur, gagner une bataille;  
Mais il ne fait jamais tant de bien que de mal.

## ARTICLE V.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

L'EN l'année 572. Sigibert Roi d'Austrasie étant sur le point de combattre les Avaroïs qui avoient fait une irruption dans la Turlinge; ces Barbares, ( disent les Historiens ) n'opposèrent aux François que des spectres affreux, qui les épouventerent tellement, que sans aucun combat ils les obligerent de prendre la fuite en déroute; Mezerai n'est pas du sentiment de ceux qui disent que les Avaroïs se servirent d'enchantemens diaboliques; il croit plutôt, qu'ils s'étoient noircis le visage, ou qu'ils avoient pris des masques hideux. Quoi qu'il en soit, Mr. de Villars n'a pas eu besoin d'avoir recours aux stratagemes ni aux spectres pour jeter l'épouvante dans l'Armée de l'Empire commandée par le Margrave de Bareith; il est certain que la terreur bien plus que sa foiblesse, lui firent abandonner avec précipitation les fameuses Lignes de Stolhoffen, de la manière dont nous l'avons marqué ailleurs, \* & comme il n'est pas aisé de faire revenir le Soldat, lors qu'une fois la frayeur s'est emparée de son esprit, il ne faut pas être surpris

*Armée effrayée & mise en fuite par la peur.*

*Effets de la terreur de l'Armée de l'Empire.*

\* Voyez Juillet page 36.

surpris si les Generaux Allemans ont toujours reculé, à mesure que Mr. de Villars a penetré dans le cœur de l'Empire. Voici un précis des progres que ce General y a fait.

*Progrez de  
Mr. de Vil-  
lars en Alle-  
magne.*

II. Mr. le Maréchal de Villars, avant de s'loigner des Etats de Bade, y regla les contributions; le Marquisat de Dourlach convint de payer cent mille écus; la Ville Imperiale d'Elinguen cent trente mille livres; les Etats du Duc de Wirtemberg deux millions deux cent mille livres; les autres Principautez, Baillages, Villes, Abbayes & Communautez à proportion; on fait monter à dix-huit millions de livres toutes les contributions que ce General a exigé en Allemagne, ou pour le payement desquelles il a envoyé des ôtages en France. Madame la Princesse de Bade a été traitée plus favorablement que les autres, tant en consideration de sa propre personne, qui est une Princesse tout-à-fait accomplie, qu'à cause de la recommandation d'un grand Prince qui s'est déclaré Protecteur des Princes ses enfans: \* Mr. le Maréchal après les premieres honêtetez que l'abord de cette Princesse exigeoit, proposa la matiere des contributions auxquelles le droit de la guerre assujettissoit son Pais: la Princesse répondit, *Mr. après une aussi brillante manœuvre que vous venez de faire, il est bien juste que vous donniez la loi: La premiere demande fut de cent mille écus; la Princesse paroissant effrayée d'une somme qui, disoit-elle, excedoit le pouvoir de ses Sujets, le Maréchal la reduisit à cinquante mille;*

\* C'est Monseigneur le Duc de Lorraine.

mille; ce qui ne la tranquillisa pas assez; il se reduisit à trente mille; & dans le tems que la Princeſſe ſe diſpoſoit à le remercier d'un procedé auſſi genereux, il lui dit; *Non, Madame, il n'en coûtera à vos Sujets que vingt mille écus, & j'espere que le Roi voudra bien ſur cela approuver ma conduite.* Cette Princeſſe fut très-satisfaite des honêtetez du General & de la politeſſe de tous les Officiers de conſideration qui furent lui rendre leurs devoirs.

Lors que l'Armée Imperiale abandonna le Camp de Pfortsheim qui étoit le 26. Mai, outre les groſſes Garniſons que Mr. de Bareith avoit fait jeter à Philisbourg & dans les autres Places frontieres, elle étoit encore forte de 28. Bataillons & de 53. Escadrons; depuis ce tems-là elle a été groſſie de pluſieurs Regimens du contingent des Cercles qui n'avoient pas pû joindre à Stolhoffen; nonobſtant cela elle n'a pas oſé attendre Mr. de Villars dans pluſieurs Camps avantageux qu'elle a occupé, ni même lui diſputer le paſſage du Necker, que les François n'auroient pas même tenté s'ils avoient vû de la fermeté dans les Allemans; car il eſt certain que Mr. de Villars n'avoit pas projeté d'aller ſi avant, lors qu'il alla attaquer les Lignes de Stolhoffen.

Ce ne fut qu'à trente-cinq lieuës de la frontiere que les François commencerent à trouver de la reſiſtance, je veux dire à Schorrendorff, qui eſt une Ville du Wirtemberg, ſituée au milieu d'une agréable Vallée qui conduit dans la Suabe; cette Place fut ſommée de ſe rendre le 14. Juin, dans laquelle il y avoit 500. hommes de Garni-

son, commandée par le Sieur Taftung, Lieutenant Colonel : il y avoit aussi 30. pièces de gros Canon, de la poudre & des boulets en plus grande quantité qu'il n'y en avoit dans l'Armée Française ; la Place quoique fortifiée à l'antique est très-bonne, ayant un bon fossé, une double enceinte flanquée de plusieurs Tours. Il y a aussi six Bastions contremurés de même que les courtines, avec de bons souterrains, & elle arrêta autrefois pendant huit jours le Grand Turc. Avec tous ces avantages le Commandant demanda à capituler le 15. au matin, & Mr. de Villars ne voulant pas différer un moment d'occuper un poste si avantageux, permit à la Garnison de sortir avec armes & bagage pour aller joindre l'Armée Impériale qui étoit pour lors campée à Gmund. C'est dans cette nouvelle Conquête où Mr. de Villars ordonna qu'on fît des Magazins pour la subsistance de son Armée, qui n'étoit composée que de 44 Bataillons & de 83. Escadrons, ayant laissé le reste en deçà du Neckar ou sur les Frontières d'Alsace, pour avoir toujours une communication libre avec Strasbourg & le Fort-Louis.

Mr. de Villars s'est emparé de tous les fusils qu'il a pu trouver dans le Wurtemberg, & les a fait mettre dans des Magazins pour en disposer comme il jugera à propos ; cet amas d'armes a donné lieu de dire que les Bavaurois en demandoient pour se mettre à couvert des mauvais traitemens dont ils prétendent d'être accablés ; ce qu'il y a de certain, c'est que les Commissaires Impériaux qui sont en Baviere, ayans ordonné à quelques Baillages de fournir des farines à  
leurs

leurs dépens pour en pourvoir les Magazins d'Ingolstat, ils s'en font excuser sur la misere dans laquelle les a jettez les subsides ordinaires & extraordinaires qu'ils ont payé depuis 3. ans, tant aux Commissaires de S. M. I. qu'aux Officiers des troupes qui ont été comme en discretion dans leur País.

Pour revenir à la suite des expeditions de Mr. de Villars, les Magistrats d'Ulme lui ont écrit une lettre aussi soumise & aussi respectueuse que celle qu'ils avoient reçu de ce General étoit fiere & menaçante; ils lui ont renvoyé comme il le demandoit, Mr. d'Argelot Colonel du Regiment de Languedoc, & les domestiques de Mr. de Plancy Capitaine de la Gendarmerie, qui depuis trois ans étoient détenus prisonniers dans leur Ville contre les loix de la guerre & au préjudice de la Capitulation: ils tâchent de se décharger de ce procedé sur les ordres précis qu'ils disent en avoir reçu de la Cour de Vienne.

Mr. d'Imecourt & Mr. de Perry ayans passé le Danube audeffus d'Ulme avec un Détachement de Cavalerie & de Dragons, a mis sous contribution toute la partie du Cercle de Suabe qui est entre l'Isher & le Danube jusques au Lac de Constance, d'où il a rapporté des sommes considerables, & ramené quantité de Balifs pour drages du restant; comme il n'a trouvé aucune opposition, il n'a aussi fait aucuns ravages, à la reserve de l'Abbaye de Wiblingen, située à une petite lieuë d'Ulme au confluent du Danube & de l'Isher, qui ayant refusé de se soumettre aux contributions, à cause qu'elle croyoit d'être en sûreté par la  
proximité

proximité d'Ulme, Mr. d'Imecourt y fit mettre le feu, ce qui a effrayé tous les autres endroits qui faisoient de pareils refus.

Mr. le Comte de Broglie fut envoyé avec un autre Détachement du côté de la Franconie: il soumit aux contributions le fertile País des environs d'Heilbron.

*Le General  
Jannus bat-  
tu & fait  
prisonnier.*

Après que les François se furent emparez de Schorendorff, comme nous l'avons remarqué plus haut, Mr. le Margrave de Bareith alla camper son Armée à Gmund dans le Comté de Rechberg, qui est un Poste très avantageux, parce que les François ne pouvoient en approcher que par un défilé le long de la riviere de Rems; pour plus de sûreté, le Margrave fit poster deux mille hommes sous les ordres du Sr. Jannus Lieutenant General, commandant les Troupes de Franconie, dans le Village de Loch, situé au milieu de ce défilé, avec ordre de s'y retrancher: En effet outre les Lignes qu'il fit faire, ses Soldats faisoient des abatis d'arbres pour croiser les chemins lors que Mr. de Villars marcha à eux le 20. Juin avec quatre piéces de Canon, quatre Brigades d'Infanterie, & une de Cavalerie: il les attaqua si vivement, qu'en ayant tué environ 400. & fait 600. prisonniers, parmi lesquels Mr. Jannus est du nombre, le reste prit la fuite vers le Camp Imperial. Cette action arriva le 21. Juin.

*Mr. de Vil-  
lars bat l'ar-  
riere garde  
des Impé-  
riaux.*

Mr. de Villars envoya ordre au Marquis de Hautefort, qui étoit resté au Camp de Schorendorff avec le reste de l'Armée, de le venir joindre, ayant dessein d'aller combattre le Margrave de Bareith dans son Camp de Gmund. Les Troupes que conduisoit

Mr.

Mr. de Hautefort, quelque diligence qu'elles fissent, ne purent joindre que le 22. au soir, ainsi l'attaque fut remise au lendemain matin; mais la nuit sans sonner le boute selle, ni battre la generale, les Imperiaux decamperent à petit bruit; de maniere qu'à la pointe du jour Mr. de Villars ayant aperçû que leur Camp étoit abandonné, il monta à cheval, & s'étant mis à la tête de la Cavalerie & de quelques Regimens de Dragons, il suivit les Imperiaux, & ayant atteint leur arriere-garde, le Marquis de la Valliere, les Chevaliers de Broglio & de Peseux, & Mr. des Roseaux, Lieutenant Colonel du Regiment de Dragons de Lautrech, Brigadier des Armées du Roi, la chargerent si vivement, qu'ils la pousserent jusques près de leur Armée, leur ayant tué ou pris environ 300. Cavaliers; parmi les prisonniers qu'ils firent il y avoit un Lieutenant Colonel, cinq Capitaines de Cavalerie, & quelques autres Officiers: les François rendant justice à l'habileté du Comte de Mercy qui commandoit cette arriere-garde, conviennent que ce General fit une très-belle retraite, & que par sa bonne contenance il avoit sauvé une partie de la Cavalerie Allemande: cette escarmouche auroit été suivie d'une bataille entiere, si l'Infanterie avoit pû joindre Mr. de Villars, qui se vit obligé de laisser poursuivre la marche aux Imperiaux sans les inquieter davantage; mais resolu de les suivre par tout où ils iroient.

III. Avant de parler des autres mouvemens des deux Armées, il est nécessaire de dire quelque chose de ce qui se passit dans

*L'Empereur mécon-  
tent de Mr.  
de Bareith.*

*Offre le  
Commandement à Mr.  
d'Hannover.*

*Réponse de  
ce Prince.*

L'Empereur impatient au Margrave de Bareith les mauvais effets qui avoient accompagné l'abandon des Lignes de Stollhoffen, donna ordre au General Heister d'aller joindre l'Armée Imperiale, & lui fit donner trente mille florins pour les distribuer à propos, afin d'éviter la desertion; il fit en même tems offrir au Duc de Hanover le Commandement general de cette Armée, sous pretexte que Mr. de Bareith étoit trop âgé pour en faire les fonctions; mais c'étoit plutôt dans l'espérance que cette nouvelle dignité engageroit Mr. de Hanover & tous les Princes de sa Maison d'envoyer toutes leurs Troupes à l'Armée, pour la mettre en état de borner les progrès de celle de France, & l'obliger de retourner en Alsace. Mr. le Duc d'Hanover répondit que si les eaux de Pyrmont qu'il alloit prendre, rétablissoient sa santé, il examineroit la proposition qu'on lui faisoit, donnant cependant des assurances de son zele, & de son attachement pour la gloire & le salut de l'Empire; de maniere que par cette réponse ambiguë il n'accepta ni refusa le Commandement; ceux qui ont voulu approfondir les sentimens de ce Prince n'ont pas manqué de dire qu'il avoit voulu voir avant de se declarer, les mesures que prendroient les Princes de l'Empire, & les démarches que feroit le Roi de Suede.

La Cour de Vienne donna aussi des ordres pour pourvoir à la sureté des Places fortes de Baviere, & pour confisquer les biens des Ministres & Officiers de Baviere qui paroissent être attachez aux interêts de

Mr. l'Electeur leur Prince; prétendant par là prévenir le soulèvement qu'on craignoit dans cet Electorat.

IV. Les Cercles de Swabe & de Franconie, appuyez des Deputez de plusieurs Villes Imperiales, firent le 15. Juin de serieuses remontrances à la Diette de Ratisbonne sur les dangers qui menaçoient toute l'Allemagne, & leurs territoires en particulier; ces remantrances furent suivies d'une déclaration de leurs Deputez, par laquelle ils faisoient comprendre, que si l'on ne donnoit promptement des secours à leurs Superieurs, pour préserver leurs États d'une totale ruine, ils se verroient contraints d'accepter la neutralité qui leur étoit offerte de la part de la France. Il se répandit en même tems un bruit dans l'Empire, que le Duc de Wirtemberg & les Princes de la Maison de Bade, dont les États étoient les plus exposez, étoient resolu de faire leur paix particuliere.

Tout cela obligea la Diette d'examiner serieusement les moyens les plus prompts pour empêcher la division & la desolation de l'Empire; ils n'en jugerent pas de plus salutaire, que celui d'éviter que l'Armée ( qui avoit déjà reculé jusques près de Nortlingue, ) n'avancât pas plus avant dans l'Allemagne; La resolution portoit, qu'on enverroient ordre au Margrave de Bareith, de prendre sur la gauche, à travers de la Franconie, pour aller joindre les troupes de Westfalie & des autres membres de l'Empire, qui s'assembloient près de Mayence, & de marcher ensuite vers le Rhin; Les Allemands avoient deux vûes, dont l'une ne

*Remontrances faites à la Diette de Ratisbonne.*

*Resolution des Etats de l'Empire.*

pouvoit pas manquer de leur réussir ; Mr. de Villars , disoient ils , ne s'est avancé dans le cœur de l'Empire, que parce que l'Armée Imperiale s'y est retirée ; tant qu'elle reculera , les François avanceront, puis qu'ils n'y trouvent aucune opposition ; mais si Mr. de Bareith retourne sur le Rhin , immanquablement Mr. de Villars se verra dans la necessité de prendre la même route ; si aucontraire , il a formé quelque dessein sur la Baviere , ou sur quelqu'autre Etat d'Allemagne , les Imperiaux passeront le Rhin , forceront les lignes mal gardées de Lauterbourg , & ravageront l'Alsace , en represailles des desordres que l'Armée Françoisse fera dans l'Empire.

*Mr de Bareith retourne sur le Rhin.*

V. L'Empereur ayant approuvé cette résolution , les ordres furent donnés à Mr. de Bareith de retourner sur le Rhin ; il prit la route de Heilbron par la Franconie , avec tant de diligence , qu'il ne fut pas possible à Mr. de Villars de le joindre pour le combattre ; mais voulant prevenir le dessein qu'ils avoient d'attaquer les Lignes de Lauterbourg , où l'on n'avoit laissé que quatre mille hommes , sous les ordres de Monsieur de Vivans , ce General fit une marche continuelle , & arriva le 29. Juin au Camp de Winada à deux lieues de Schorrendorff.

*Mr. de Villars revient sur le Rhin.*

Mr. de Villars fit deux Détachemens de son Armée , au de quatre mille hommes sous le Comte du Bourg , qui arriva à Rastadt le premier Juillet ; le lendemain il passa le Rhin pour soutenir les Lignes en cas d'attaque ; l'autre détachement étoit commandé

*Matières du tems.* Août 1707. 125  
mandé par le Comte de Broglio, qui alla  
se saisir de Lauffen, petite Ville sur le Nec-  
ker, à deux lieues au dessus d'Elbron, où  
il y avoit garnison Allemande, qui fut for-  
cée d'abandonner ce poste, après que son  
Commandant, qui étoit un Lieutenant Co-  
lonel, eut été tué. Ce fut dans cet endroit  
que Mr. de Villars fit passer le Necke à  
une partie de son Armée, & le quatre Juillet  
il arriva à Dourlach, dans le Marquisat de  
Bade, ayant laissé des Garnisons à Schoren-  
dorf, à Lauffen, & dans les autres endroits  
qu'il jugea nécessaire, tant pour acclerer  
le payement des contributions, que pour  
s'assurer des passages pour renvoyer dans la  
Suabe les troupes qu'il jugera à propos.

L'approche de l'Armée Françoisé ayant  
rompu le dessein que les Imperiaux pou-  
voient avoir sur l'Alsace, Mr. le Comte du  
Bourg repassa le Rhin pour joindre Mr. de  
Villars au Camp de Bruffal, à une lieue &  
demi de Philisbourg, sur la petite riviere de  
Saltze; ce Lieutenant Général fut détaché  
le 10. Juillet avec une partie de l'Armée,  
pour s'avancer vers Heidelberg; il s'en fait  
le lendemain, & mit garnison dans la Ville  
& dans le Château: La Regence à la pré-  
miere demande qu'on lui fit, accorda 4000.  
sacs de farine sans son, pour la subsistance  
de l'Armée Françoisé; par cette conquête  
les Etats que Mr. l'Electeur Palatin a sur  
le haut Rhin, sont dans la necessité de se  
soumettre aux contributions, ce qui fait  
d'autant plus murmurer les peuples contre  
Mr. de Barceith, qu'ils voudroient qu'il fût  
resté sur le Danube, plutôt que de rame-  
ner la guerre dans leur païs, s'étans flattez

*Prend Hei-  
delberg.*

126 *Journal Historique sur les*  
que son éloignement les en garantiroit cette Campagne.

Quoi que l'Armée Imperiale ait été renforcée de toutes les troupes qui s'étoient assemblée près de Mayance, & du Camp volant du Général Tunghen, elle ne se sent pas assez forte pour faire tête à Mr. de Villars : elle s'est campée fort avantageusement à Rhinaufen, quelques lieuës au dessous de Philisbourg, ayant le Rhin derrière elle, son fron & ses ailes sont assurez par des bois, des defilez & des Marais, de maniere que tant qu'elle aura de quoi subsister, elle peut y rester en sureté.

*Détachement de Mr. de Villars pour le Dauphiné.*

V. Monsieur le Marechal de Villars doit envoyer, dit-on, un détachement de quatre mille hommes de son Armée vers le Dauphiné ; & ce détachement doit être remplacé par d'autres troupes qu'on tire du côté de la Moselle & de la Saar. Le Regiment de Dragons de Villegagnon de trois Escadrons a déjà pris la route de Lion.

## ARTICLE VI.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, en SAXE, & Pais du NORD, depuis le mois dernier.*

*Tête de Meduse mise en parallele avec la Saax.*

I. **O**N fait une espece de comparaison de la tête de Meduse avec les Etats de Sexe ; la tête de cette fille, du sang de laquelle le Cheval Pegase prit naissance, devint si affreuse, (à ce que nous raconte Ovide) que tous ceux qui la regardoient, étoient dans le moment petrifiez, & restoient dans la posture dans laquelle ils étoient lors qu'ils l'avoient envisagée : A peine le  
Trou

Troupes du Roi de Suede arriverent en Saxe, (où elles sont depuis près de neuf mois) qu'elles sont presque devenues immobiles, ayant toujours restez dans les quartiers qu'elles occuperent en arrivant.

Il est certain que l'innaction du Roi de Suede dans un tems où toute l'Europe est agitée, & a les yeux attentifs sur les premiers mouvemens qu'il fera, impatientte fort les esprits inquiets, qui voudroient peut-être que les Souverains les apellassent dans leurs Conseils, ou que du moins ils manifestassent d'abord leurs desseins. Peu de gens se plaignent de ce que fait le Roi de Suede, & chacun voudroit pénétrer quelles sont ses vûes & ses projets. J'en connois beaucoup, qui peu attentifs aux affaires de leurs propres familles, ne s'occupent qu'à faire des raisonnemens & des reflexions à perte de vûe, ( s'il est permis de se servir de cette expression, ) sur ce que doit produire le séjour trop long à leur gré, que ce jeune Monarque fait en Saxe, & la bonne intelligence qui regne entre lui, le Roi Auguste, & la plupart des Princes de son voisinage. *Le vulgaire*, dit Machiavel, *ne s'arrête qu'aux apparences, & ne juge que par les événemens*; Baltazar Gratian ajoute, *qu'il ne faut pas s'arrêter à ce que dit le vulgaire, encore moins à ce qu'il pense, parce qu'il est le disciple de l'ignorance, & le parain de la sottise.* Peut être que si Sa Majesté S.avoit à répondre à ces mauvais Politiques, qui ne connoissant pas les interêts des Princes, condamnent tout ce qu'ils ne comprennent pas, elle leur diroit avec Mr. de Brebeuf,

*Inquiétude  
que cause  
l'innaction  
du Roi de  
Suede.*

*N'allez pas presumer que des ames vulgaires,  
Soient à mes grands desseins des apuis neces-  
saires.*

*Occasion du  
sejour du Roi  
de Suede en  
Saxe.*

Ce Prince ayant fait la revûe de toutes ses Troupes quartier par quartier, & Regiment par Regiment, même sur la Frontiere de Boheme, est revenu dans son quartier general de Alt-Rastadt, & a encore demandé aux Saxons des contributions de vivres, & de fourages pour un mois; Sa M. S. a donné en même tems ordre aux Troupes qu'elle a dans les Duchez de Breme & de Pomoranie de le venir joindre en Saxe; quoi que ses Regimens soient complets, ses Officiers ne laissent pas de continuer à faire des levées dans l'Empire, & le bruit s'est répandu que le sejour de son Armée en Saxe est acroché par le peu d'empressement que l'Empereur & les autres Puissances ont fait paroître d'être les garants de son Traité avec le Roi Auguste, comme il avoit été stipulé.

II. Plusieurs Seigneurs Polonois ont refusé la nomination qu'on avoit faite de leurs personnes pour être Deputez aux petites Diettes, à cause de la confusion qui regnoit dans presque toutes les Provinces du Royaume; ceux qui accepterent cet emploi eurent des instructions pour travailler à pacifier les troubles, & à réunir les esprits, afin d'éviter la totale ruine de la Patrie; il ne s'est pas trouvé une seule de ces petites Diettes qui ait été du sentiment de proceder à l'élection d'un nouveau Roi, aussi ne l'a t'on pas osé proposer dans l'Assemblée

semblée du Grand Conseil à Lublin, non-obstant les instances du Czard de Moscovie; & quoi que cette Assemblée ait continué ses séances, jusques à present on n'y a agité que des affaires particulieres.

III. On voit même quelque apparence d'une paix prochaine entre le Czard, les Rois de Suede & Stanislas; & c'est pour en regler les préliminaires, dit-on, que les Dèputez de ces trois Puissances, conjointement avec quelques Officiers de la Couronne, se sont abouchez sur la frontiere de Silécie; on en attend le resultat avec impatience. C'est Madame la Palatine de Beltz qui a nouié cette conference, ce qui est fort glorieux pour son Sexe.

*Apparences de Paix en Pologne.*

IV. Si cet accommodement n'a pas lieu, le Roi Stanislas passera en Pologne avec ses troupes & un détachement de celles du Roi de Suede; la conjoncture du tems accompagnée d'un peu de politique & de beaucoup de prudence lui fera très-favorable, puis que la Noblesse Polonoise est tout-à-fait fatiguée & le peuple accablé des mauvais traitemens que les uns & les autres souffrent de la part des Moscovites: on prétend que la seule presence du Roi de Pologne, dont la venue doit être précédée d'une Amnistie generale en faveur de ceux qui lui ont été opposez, avec promesse de recompenser chacun suivant son propre merite, & de confirmer les privileges de la Noblesse en general, & de chaque Palatinat en particulier, contribuera beaucoup à réünir la République, & à éloigner les factions étrangères & intestines qui la déchirent.

*La conjoncture est favorable au Roi Stanislas.*

V. On

*Moscovites qui étoient sur le Rhin arrivés en Pologne.* V. On a été informé que les troupes Moscovites qui étoient sur le Rhin, étoient arrivés près de Cracovie au commencement de Juin; elles ont traversé tout l'Empire & fait près de deux cent lieues dans un mois, ayant pris par tout des Chariots & des Chevaux pour faire plus de diligence; l'Ecuyer du Prince Menz kow qui étoit allé à leur rencontre, les joignit à quelques lieues de Vienne; ainsi voilà ces Troupes, (que le Roi de Suede reclamoit avec tant d'empressement) en lieu de sûreté, & un surcroit de fatigue pour les Polonois, puis qu'on les oblige de les entretenir, comme les autres de la même Nation.

*Le Roi de Dannemark arriv dans le Holstein.*

VI. Le 19. Juin le Roi de Dannemarck arriva à Coldingen dans le Holstein; on pretend que ce Prince y séjournera quelques mois: On ne parle plus de la mediation de ce Monarque avec celui de Prusse, pour traiter à l'amiable des differents entre l'Empereur & le Roi de Suede.

*Le Czar veut e-le-ver les Senateurs Polonois.*

VII On a intercepté une Lettre qu'on dit être écrite par le Major Général Pleufg, qui commande 3000. chevaux Moscovites près de Lublin, au Général Baur, qui fait le blocus de Dychow, par laquelle il lui fait le détail de la disposition des troupes du Czar, & lui confie, dit-il, un secret de la dernière importance; C'est qu'au cas que les Senateurs & Palatins assemblez à Lublin ne prennent pas des resolutions conformes à ce que le Primat & les autres Seigneurs Polonois ont promis à Sa Majesté Czarienne, elle fera enlever tous ces Senateurs, les Palatins & les autres principaux Seigneurs Polonois, qu'elle fera conduire à Moscow, pour y res-  
ster

ster en ôtages, jusques à ce que la République de Pologne ait executé tous les points du Traité que le Czard a signé avec elle, & qu'on l'ait remboursé de toutes les dépenses de la guerre. Si ce projet vient à s'exécuter, il faudroit convenir que les Polonois seroient dignement recompensz de leur division, qui véritablement ne peut produire que la desolation de ce malheureux Royaume.

## ARTICLE VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.*

I. PENDANT que plusieurs Corps & Communautéz d'Angleterre, par zele, par politique ou par habitude, presenterent des adresses à la Reine pour la complimenter sur la gloire qu'elle s'est aquisé en unissant les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse en une seule Monarchie, le peuple d'Ecosse ne laisse point échaper d'occasion qu'il ne témoigne son mécontentement contre la même union, parce qu'on n'a pas encore pû lui faire comprendre que les Ecossois en tirent quelque avantage. Je crois que pour prouver ce murmure, & ce mécontentement, il suffira d'alléguer qu'au mois de Juin ayant paru à Edimbourg une proclamation de la Reine, qui ordonnoit un jour d'actions de graces pour l'accomplissement de cette union, le peuple s'atroupa, & ayant enlevé les affiches des Carefours & des portes des Temples, il brûla publiquement

*Murmure  
& attroupe-  
ment des  
Ecossois au  
sujet de l'union.*

ment toutes les copies qui lui tomberent entre les mains sans que les Magistrats ayent osé punir aucuns des mutins. Une autre preuve qu'on peut encore alleguer sur le même mécontentement, c'est que les Commissaires Royaux, & autres partisans de la Cour de Londres, ayans présenté à l'assemblée du Clergé Presbyterien qui se tenoit à Edimbourg une adresse pour présenter à la Reine, afin de la complimenter sur la conclusion de ce Traité, aucun des Ministres ne voulurent la signer, disant qu'ils ne pouvoient pas applaudir à un Traité qui alloit directement au renversement de leur Religion, & à l'anéantissement des anciennes Loix, & des Libertez du Royaume dont on vouloit faire une Province dépendante de l'Angleterre. Cependant la Cour de Londres dissimulant son ressentiment, a permis aux Marchands Ecoissois d'amener en Angleterre sans payer aucuns droits de Doüane les vins & autres marchandises qui étoient entrées en Ecoffe avant le premier Mai vieux stile. C'est en vertu du même ordre qu'on a relâché les Bâtimens Ecoissois chargez de vin, qu'on avoit saisis & confisquez sur la Tamise au mois de Juin, & l'on a restitué aux Marchands propriétaires le prix de la vente qui en avoit été faite sur le pied de quarante livres sterling pour chaque muid de vin, ce qui revient à environ trente six sols la peinte de Paris, c'est-à-dire à un beaucoup plus haut prix qu'il ne se vend ordinairement à Londres, parce qu'on y a compris les dommages & intérêts des Marchands.

*Effets des  
Ecoissois con-  
fisquez, &  
ensuite ren-  
dus.*

II. Le public qui outre tout, & qui ne  
veut

veut jamais rien approuver que sur le modele de ce qui a une fois saisi son imagination, croit que l'union des deux Royaumes ne sera pas de longue durée, & que même elle occasionnera des troubles & de nouvelles divisions entre les deux nations; mais comme il peut se tromper dans ses conjectures, n'ajoutons pas foi à sa prédiction, si des effets plus sensibles n'en manifestent la solidité: Disons plutôt que la Reine, après avoir achevé un ouvrage si délicat ne manquera pas de le soutenir; elle prend pour cela toutes les mesures convenables; & c'est dans cette vûë que par une proclamation du 16. Juin dernier elle a convoqué au troisième Juillet suivant l'assemblée de son premier Parlement de la grande Bretagne, qui sera composé de tous les Membres du dernier Parlement d'Angleterre; de seize Pairs d'Ecosse pour la Chambre haute, & de quarante-cinq Deputez des Provinces & des Villes d'Ecosse, à qui on a laissé la liberté de députer à la Chambre basse. Dans les premières Séances de ce nouveau Parlement on ratifiera tous les Actes qui ont été passez à l'égard de l'union, & c'est ce qu'on appelle *mettre la dernière main à ce grand ouvrage.*

III. Tous ceux qui remplissoient les Principales charges de l'Etat en Angleterre ont été obligez de prendre de nouvelles Commissions, scellées du nouveau Sceau de la Grande Bretagne; le Prince George de Danemarck, quoi qu'Epoux de la Reine, n'en a pas été exempt, son titre de Grand Amiral d'Angleterre a été changé en celui de *Grand Amiral de la Grande Bretagne*; ain-

*Convocation du Parlement de la Grande Bretagne.*

*Nouveaux titre du Prince George de Danemarck.*

si la Charge renferme deux titres de *Grandes-Offices*. Il y a plusieurs familles en Espagne qui en ont jusques au nombre de trois.

*Le Comte  
d'Essex Gouverneur de  
la Tour.*

IV. Le Comte d'Essex, ayant été nommé Gouverneur de la Tour de Londres, en prit possession le 30. du mois de Juin; avec toutes les ceremonies qui se pratiquent en pareille occasion.

*Mr. de  
Pembrock  
Viceroy d'Ir-  
lande.*

V. La Reine ayant donné la Viceroyauté d'Irlande au Comte de Pembrock, il fut s'embarquer à Spitheadt sur la fin de Juin pour passer à Dublin. Sa Majesté a conféré le titre de Chancelier de ce Royaume-là au Sr. Fréeman, qui dans plusieurs occasions a donné des marques de son zèle & de son devoir à la Cour. Sous le Regne du feu Roi Guillaume on l'avoit accusé d'avoir conservé quelque étincelle de fidélité pour le Roi Jaques II. mais soit que l'avis eût été faux, soit qu'il s'en soit justifié, soit enfin qu'il ait fait une confession semblable à celle que St. Pierre fit devant les Servantes de Pilate, il est certain qu'il est en très-bonne odeur à la Cour de Londres, & l'Emploi dont il vient d'être honoré est une preuve qu'on est content de lui.

*Secours en-  
voyé en Por-  
tugal.*

VI. On a fait marcher vers l'Isle de With deux Regiments Anglois & quelques Recrues pour envoyer en Portugal ou en Catalogne, en attendant qu'on puisse embarquer de plus grands secours: On doit aussi embarquer en Irlande deux Batallons pour le même dessein; & quoi que jusqu'ici les Etats Généraux des Provinces-Unies ayent paru peu disposez de sacrifier leurs Troupes & leurs tresors pour une guerre si dispendieuse & si peu utile, ( du moins jus-  
ques

ques à présent , ) la Reine ne laisse pas de persister à vouloir la soutenir ; Sa M. dit dernièrement dans un Conseil , qu'elle n'abandonneroit pas ses Alliez en Espagne, ni en Portugal ; que si les Hollandois ne vouloient pas contribuer au secours qu'il est à propos d'y envoyer, elle en feroit seule la dépense, persuadée que ses peuples l'approuveront & la seconderont dans un dessein qui fera éclater la gloire du nom Anglois , & qui contribuera beaucoup à l'agrandissement du Commerce de la Nation.

*Sentimens  
de la Reine  
sur la guerre  
d'Espagne.*

Les Hollandois disent au contraire, que cette guerre est la plus dispendieuse de toutes celles qu'ils ont soutenue jusques à présent ; que bien loin d'augmenter leur commerce, elle le ruine absolument ; qu'il est aisé à la Reine d'Angleterre de parler comme elle fait, parce qu'elle n'a point d'armée ennemie dans son voisinage, ni de frontières à garder, la Mer servant de Rampart à ses Etats ; que la France toute Puissante qu'elle est, lors qu'elle a formé des entreprises, qui ne pouvoient s'exécuter que par des embarquemens de troupes &c. comme celles de Sicile en 1671. & d'Irlande au commencement du Regne du Roi Guillaume, y avoit toujours échoué, & avoit été contrainte d'abandonner ses projets ; que d'ailleurs les troupes que les Alliez ont envoyé depuis quatre ans en Espagne & en Portugal, étoient suffisantes pour reduire cette Monarchie sous la domination de la Maison d'Autriche, si elles avoient été secondées par les peuples ; mais tant que les Espagnols persisteront dans la fidelité qu'ils témoignent pour le Roi Philippe V. toutes

*Sentimens  
contraires  
des Hollan-  
dois.*

les forces des Alliez ne seroient pas capables de les contraindre à changer de Maître, à cause de la difficulté qu'il y a d'envoyer de puissantes Armées en ce país-là & de les y faire subsister. On se flatte pourtant que la Reine viendra à bout de persuader L. H. P. de rétablir les affaires des Alliez en Espagne, par de nouveaux secours, parce que Sa M. est informée qu'il n'y a que quelques membres de l'Etat, que le peuple distingue des autres par le nom de *bons Republicains & peres de la Patrie*, qui s'y opposent, sous pretexte que le même peuple fatigué d'une guerre si dispendieuse, ne respire qu'à la voir terminer par une paix raisonnable.

## ARTICLE VIII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE & aux PAIS-BAS depuis le mois dernier.*

*Campement des Armées.*

*Dessain sur Namur échoisé.*

I. **D**Epuis le commencement de Juin l'Armée des Alliez est campée à Meldert, & celle des deux Couronnes à Gemblours, sans avoir fait aucun mouvement; l'une & l'autre ont fait leurs fourages sans inquietude. Les partis sont souvent allez à la petite guerre, sans qu'il se soit rien passé entr'eux de considerable. Il y en eût un sorti de Huy qui s'aprocha dernièrement de Namur à dessain d'y brûler les Magazins, par le moyen des bombes qu'ils portoient avec 2. petits mortiers portatifs; mais M. de Saillans ayant fait faire une sortie sur eux, les obligea de se retirer avec assez de précipi-

cipitation puis qu'ils laisserent leurs mortiers & une partie de leurs bombes.

II. Peu de jours après les François firent une pareille tentative sur Bruxelles qui ne leur réussit pas mieux : La nuit du 4. au 5. Juillet un parti sorti de Mons, s'étant glissé jusques aux dehors de Bruxelles, passa la riviere près de la Porte de Lake où sont les Magazins à foin, à dessein d'y mettre le feu par le moyen des fusées artificielles qu'ils avoient ; mais la sentinelle ayant lâché son coup, donna lieu à la Garde de s'avancer, & l'allarme s'étant communiquée dans la Ville, Milord Churchill qui en est Gouverneur, fut toute la nuit à cheval & la Garnison sous les armes, quoi que le parti se fût sauvé sans aucune perte; cette allarme obligea Mr. de Marlborough de détacher deux Bataillons de son Armée pour aller renforcer la Garnison de Bruxelles.

*Autre dessein sur Bruxelles échoué.*

III. Au commencement du mois de Juillet Son Altesse Electorale de Baviere détacha trois Bataillons & cinq Escadrons de ses troupes pour aller joindre Mr. le Maréchal de Villars en Allemagne.

*Détachement Bava-  
rois.*

IV. Les Ambassadeurs Venitiens qui ont été en Angleterre, ayans repaisé la Mer, s'en sont retournés chez-eux peu satisfaits, dit-on, de leur negociation, n'ayant pas pu persuader à la Cour d'Angleterre ni d'écouter des propositions de Paix qu'ils avoient ordre de faire de la part de la République, ni d'obtenir des ordres aux Capitaines des Vaisseaux de guerre Anglois de mieux respecter le Golfe de Venise à l'avenir qu'ils n'ont fait par le passé.

*Venitiens  
peusatisfaits  
des Anglois.*

V. On ne fait aucuns préparatifs en Hol-

*Les Hol-  
landois n'en-  
voyent au-  
cuns secours  
en Espagne.*

lande pour envoyer du secours en Espagne, parce que les Hollandois paroissent toujours mécontents de la nonchalance des Princes de l'Empire, & de ce que sans leur participation on a affoibli l'Armée d'Italie pour envoyer un Corps d'Armée vers le Royaume de Naples, qui auroit servi beaucoup plus utilement en Catalogne. On croit pourtant qu'à la fin de la Campagne ils y enverront un détachement de l'Armée de Flandres, qui pendant l'hiver pourra être remplacé par de nouvelles levées: en attendant la Cour d'Anglettre fera passer en Portugal quatre à cinq Bataillons de ses propres troupes.

*Comman-  
dement of-  
fert au Duc  
de Hanover.*

C'est sur les remontrances de la Reine de la Grand' Bretagne & des Etats Generaux, que la Cour de Vienne & la Diette de Ratisbonne ont offert au Duc de Hanover le Commandement en Chef de l'Armée de l'Empire; Sa Majesté en exhortant ce Prince d'accepter ce Commandement lui a fait esperer qu'Elle contribueroit à grossir son Armée par l'achat de quelques mille hommes, que ses Ministres auront ordre de negocier en Allemagne, & principalement près du Roi Auguste; elle lui a aussi representé qu'il ne pouvoit mieux soutenir les interêts de la Maison d'Hanover en Angleterre, qu'en travaillant à maintenir l'Empire dans toute sa grandeur.

*Méconten-  
tement des  
Princes de  
Brandebourg.*

Toutes les lettres qu'on reçoit à droite d'Allemagne assurent qu'outre le chagrin que ce changement donnoit aux Margrave de Barcith, tous les Princes de la Maison de Brandebourg en paroissent être fort mécontents; ils disent hautement que  
c'étoit

*Matieres du tems.* Août 1707. 139  
c'étoit très mal à propos, qu'on imputoit à Mr. de Baretih le mauvais succès du commencement de cette Campagne; puis qu'il étoit d'une notoriété publique que la plus part des Membres de l'Empire n'avoient pas encore fourni leur contingent à l'Armée Imperiale, quoi qu'il y eût déjà plus de deux mois, que l'Armée Françoisë eût passé le Rhin & penetré en Allemagne.

## ARTICLE IX.

*Contenant quelques Nouvelles de Litterature,  
& autres Remarques curieuses.*

I. **U**Ne Dams nommée Clemence Isaure *Jeux flo-  
raux à Tou-*  
louise, pour les distribuer tous les ans au *louise.*  
mois de Mai à ceux qui auroient le mieux réüssi à la composition de quelques ouvrages de Poësie, sur les sujets qui seroient proposez; ces prix sont une Violette d'or, une Eglantine, & un Soucy d'argent; ce fut ce qui fit donner le nom de *Jeux-Floraux* à l'Assemblée des beaux Esprits; ces Jeux avoient été fort négligez; mais en l'année 1694. pour les faire revivre avec éclat, on érigea à Toulouise une Academie des *Jeux-Floraux*, & l'on y ajoûta un nouveau prix, qui est une Amaranthe d'argent; Monfr. le Chancelier est le Protecteur de l'Academie, & le nombre des Academiciens fut fixé à 35. Le jour de la distribution des prix on fait l'éloge de cette Clemence Isaure, & l'on couronne de fleurs sa Statuë de marbre, qui est érigée dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville de Toulouise.

Le troisiéme Mai dernier cette Academie

s'assembla dans cette Salle pour distribuer les prix pour l'année courante; les Academiciens qu'on nomme en ce Pais-là *Messieurs les Mainteneurs & Maitres des Jeux-Floraux*, s'y rendirent au bruit des Haut bois & des Trompettes: dès qu'ils eurent pris séance Mr. le President Druillet, pere du nouvel Evêque de Bayonne, qui presidoit à la ceremonie, nomma ceux des Academiciens qui devoient accompagner Mrs. les Capitouls à la Daurade \* pour y prendre les prix, qui y étoient en dépôt; un des Religieux les prit sur l'Autel, & les ayant remis aux Capitouls, on les porta en ceremonie au bruit des Tambours, des Trompettes & des Haut-bois. Pendant cette marche, qui dura trois quarts d'heure, Mr. le President lut à l'Assemblée une Analyse & une Traduction de sa façon de l'Ode d'Horace à Cypris, qui fut fort applaudie.

Les prix étans arrivés à l'Hôtel de Ville, Mr. Laurent, ci-devant Conseiller à la Table de Marbre, & Gendre de Mr. Druillet, prononça le Panegyrique de la fameuse Clemence Isaure; suivant l'ancienne coutume il le commença par cinq à six périodes Latines, & ensuite le continua en François, tant en prose qu'en vers. L'éloge étant fini, on lut les pièces qui avoient remporté le prix; la premiere fut une Ode sur les anciens, qui fit adjuger le premier prix à Mr. l'Abbé Montagny, (ou Montanier; ) il est à remarquer que Mr. de la Mothe Houdart est exclu des prix de l'Ode, parce qu'il les a remportez trois fois; mais il

\* *Les Capitouls sont les Echevins ou premiers Magistrats du Corps de Ville; & la Daurade est un Prieuré Paroisse de l'Ordre de St. Benoît, Congregation de St. Maur.*

A eut celui du Poëme, & auroit même eu celui de l'Eglogue, sans deux petites expressions qui lui étoient échappées, qui furent jugées impropres, & qui cependant, au sentiment de quelques uns des Academiciens, auroient pû être justifiées. Ce prix de l'Eglogue fut pour Mr. de la Monnaye de Dijon; le quatrième prix destiné pour un discours en Prose, dont *l'Amitié* étoit le sujet, fut adjugé à Mr. l'Abbé Cousin; Toutes ces différentes pièces eurent de grands applaudissemens; & ceux qui en étoient les Auteurs furent jugez avoir très bien mérité les prix qu'on leur distribua.

II On a imprimé depuis peu chez *Petit, Libraire à Amsterdam*, un Roman qui a pour titre, *Les Amans heureux, Histoires galantes*: l'Auteur fixe la Scene à Mantouë, & nous donne Pompée pour le Héros de la pièce: L'ouvrage est divisé en huit contes, & l'on peut dire en general, qu'il y a un peu trop de licence dans le recit fabuleux que l'Auteur nous fait de quelques intrigues amoureuses; Il seroit à souhaiter que dans les Etats des Souverains de la Chrétienté, il y eût un peu plus de police à l'égard de l'impression de ces sortes d'Ouvrages, puis qu'ils ne servent qu'à corrompre les mœurs, & à entretenir une molle oisiveté, qui sont deux écueils également à craindre.

III. Quoique les vers Acrostiches ne soient guere plus en usage parmi les sçavants, & qu'un faiseur d'Acrostiches, au sentiment de *Acrostiches sur la paix.* Furetieres, soit un Poëte ridicule, je ne laisserai pas de mettre ici treize vers Latins de cette espece qui m'ont été envoyez de Hollande au sujet de la paix; tout ce qu'il y a de cu-

142 *Journal Historique sur les*  
 rieux & d'essentiel, c'est qu'à chaque vers, en  
 rassemblant les lettres numeralles, on y trou-  
 ve le nombre de l'année courante 1707. Cha-  
 cun sçait ou doit sçavoir, qu'un M. vaut mil-  
 le, un C. cent, un D. 500. un L. 50. un V. cinq  
 & un I. vaut un. Cependant il faut convenir  
 que ces sortes d'Ouvrages, quelqu'esprit qu'il  
 y paroisse, sont de vrais casse tête sans beau-  
 coup de profit.

1000	i	100	5	i	500	100	1707
------	---	-----	---	---	-----	-----	------

*AMICa* *QVæsto* *De* *paCe*.  
*Dabltne* *hIC* *annVs* *paCeM?*  
*AMiCaqVe* *De* *paCe* *responslo*.  
*E* *signls* *responDetVr*, *non fore* *hoC* *anno*  
*paCeM*.  
*AnIMoqVe* *Constante* *DICo*.  
*Non* *Dablt* *hIC* *annVs* *paCeM*.  
*PeCCata* *IMpeDI* *Vnt*.  
*De* *paCe* *VarII* *Morosè* *traCtant*.  
*SeD* *eaM* *paCi* *HCatores* *iVrbant*.  
*HInC* *faCIendVM* *restat*,  
*Contritè* *DICaMV?*  
*QVI* *atterIs* *beLLa*, *Dona* *pacem*.  
*MoDerator* *paCifICVs*.

*Remarques  
 sur le Thé.*

IV. Voici un article où le public prendra plus de part qu'au precedent, puis qu'il interesse la conservation ou le rétablissement de la santé de l'homme; s'il en faut croire Simon Paulli Medecin Danois, le Thé n'a pas la même vertu pour les Européens que pour les Indiens; il remarque que ceux qui ont passé 40. ans n'en doivent pas user, parce qu'il avance leur mort, à cause que sa feuille est trop desiccative. Si l'on venoit à perdre l'usage du Thé

Thé en Europe, cela porteroit un notable préjudice au commerce des Compagnies d'Hollande & d'Angleterre, qui ne l'achètent que dix sols la livre dans les Indes, & à qui même les Indiens en donnent deux livres pour une livre de Sauge; cependant ils le vendent dix, trente & quelque fois cinquante écus la livre.

On a découvert dans l'Europe une plante qui est un souverain vulnérinaire, & un remède assuré contre plusieurs maladies auxquelles les Européens sont sujets, c'est la feuille de la Veronique, que quelques uns connoissent sous le nom de l'*herbe aux Ladres*: Il y a quelques années qu'on imprima à Leipsich & à Coburg un Ouvrage de Mr. Jean Francus, qui a pour titre *Parallele de la Veronique avec le Thé de la Chine*. Le dessein de l'Auteur est de faire voir que la Veronique de l'Europe est en tout semblable pour ses propriétés au Thé des Chinois; Mr. Francus, fait de grands éloges de cette plante, & la considère comme une *plante de benediction, la Reine des herbes, le présent incomparable de la nature, & le souverain vulnérinaire*. Après les différentes expériences qu'il en a faites, il nous fait un petit détail de ses vertus & propriétés. Elle incite l'appétit; guérit l'Asthme, les Cathares, chaleurs de foye, la Colique, les Dartres, la Diarrée, & la Gravelle, faisant rendre les graviers; c'est un remède salutaire pour l'Hémorragie, l'Hydropisie, la Jaunisse, l'Indigestion, la Lassitude: elle fortifie la mémoire & le jugement, guérit la Migraine, les obstructions, la Paralysie, la Pchisie, purge les Reins, dissipe la rétention d'urine, les rougeurs du visage, purifie le sang; guérit le Scorbut, excite la sueur, apaise le mal de tête

*Veronique  
ou plante  
mise en pa-  
rallele avec  
le Thé.*

tête dans le moment: elle guérit la toux. L'Auteur dit qu'avec le suc épais de la Veronique, il a guéri une fille qui avoit une toux si violente, que les yeux lui sortoient de la tête, & que ceux qui ont de grandes douleurs de Reins seront guéris inmanquablement en se baignant dans de l'eau où l'on aura fait bouillir une grande quantité de Veronique: qu'un Cataplasme de cette herbe appliqué sur le *pubis*, guérit d'une manière surprenante les plus opiniâtres retentions d'urine; que les feuilles broyées & appliquées sur quelque contusion ou écorchure, le mal disparoit presque aussitôt.

Après avoir parlé des vertus de cette herbe incomparable, qui est fort commune en Europe, il est à propos de dire quelque chose pour la connoître & la trouver dans les endroits qu'elle croit. La Veronique est une plante rampante d'un verd foncé, elle pousse ses tiges grêles, rondes, & veluës; ses feuilles naissent opposées l'une à l'autre le long des tiges; elles sont veluës & dentelées tout autour, à peu près semblables à celle du prunier; son goût est un peu acré & amer, ses fleurs ont des rosettes à quatre quartiers de couleur bleüatre mêlée de pourpre, & sortent en manière d'épi des aisselles des feuilles; elle fleurit en Juin & en Juillet; mais ses feuilles sont dans leur force vers la fin de Mai; car il ne faut pas attendre de les cueïllir que les chaleurs du Soleil les ayent amorties & fait jaunir. Lors que ses fleurs sont passées, il leur succede à chacune un fruit partagé en deux bourses, qui contiennent des semences menues

Il y a de deux sortes de Veronique, le mâle & la femelle; l'une & l'autre ont les mêmes ver-

cus; mais la Veronique mâle est la meilleure, parce que la femelle est plus debile; pour en connoître la difference, il faut observer que celle-ci se trouye dans les lieux humides, dans les Prés & dans les Marais, que ses feüilles sont rondes sans dentelure, & que ses fleurs sont jaunes tirant sur le rouge. Le mâle croit dans les lieux rudes, dans les bois & sur le bord des Champs sablonneux.

Lors qu'on a cueilli la Veronique, sur la fin du mois de Mai, il faut l'eplucher & ne prendre que les feüilles les plus vertes, qu'on fera secher sur un linge à l'ombre, pour les mettre ensuite dans des boëtes ou dans des sachets, afin de la conserver: Lors qu'on voudra en user, on s'en servira en guise de Thé; c'est-à-dire, qu'on fera boüillir l'eau, & ensuite on y fera infuser la Veronique un demi quart-d'heure; la dose est ordinairement le poid d'un Ecus d'or pour un grand verre d'eau; On peut pourtant en mettre plus ou moins, suivant qu'on voudra la boisson plus forte ou plus foible; il faut boire cette infusion le plus chaud qu'on le pourra; ceux qui en voudront adoucir l'acreté y peuvent mettre un peu de sucre, ou quelque tablette de violette, afin de lui donner le véritable gout de Thé. Pour dissiper dans un moment les plus grandes douleurs de tête, on pourra faire infuser la Veronique dans du vin blanc, ou dans de l'eau de pluye, & boire cette infusion; cependant l'infusion dans l'eau boüillante, de la maniere dont nous venons de le dire, fait presque un aussi prompt effet suivant l'experience que j'en ai faite moi-même, & vû faire à plusieurs de mes amis, qui preferent presentement la Veronique au plus excellent Thé des Indes.

*Nouveaux écrits sur la Relique du St. Nombri.* V. La querelle survenuë à Châlons en Champagne, au sujet de la Relique du Saint Nombri n'est pas encore terminée; on voit tous les jours paroître de nouveaux écrits pour & contre; les derniers qui ont été mis sous la presse, sont une *Apologie servant de réponse à la lettre de l'Habitué*, dont nous parlâmes le mois dernier; un autre écrit qui a pour titre *Mémoire envoyé à un Avocat de Paris, par un Paroissien de Nôtre Dame de Châlons, pour soutenir la Relique du Saint Nombri*. L'Auteur de ce mémoire est autant zélé défenseur de la Relique, que celui de l'Apologie est peu disposé à croire que c'en soit véritablement une. Les esprits des Chanoines & Paroissiens de Nôtre Dame paroissent toujours aigris de se voir privez de cet objet de leur devotion. Ils écrivirent dernièrement à Mr. le Cardinal de Noailles à ce sujet; voici la copie de leur lettre, qui a été imprimée au bas du mémoire que nous venons de citer.

## MONSEIGNEUR,

*Lettre à Mr. le Cardinal de Noailles.*

Nous esperions que les justes remontrances & les humbles supplications que nous avons faites à Monseigneur nôtre Evêque vôtre frere, auroient tout le succès que nous en devons attendre. Frustréz de nos esperances, permettez, Monseigneur, à vos anciennes ouailles, d'avoir recours à Vôtre Eminence pour obtenir par son moyen le rétablissement d'une précieuse Relique qu'il vient de leur enlever. Nous osons vous faire souvenir que vous avez eu de la veneration pour elle, que feuë Madame la Duchesse de Noailles l'a respectée, & qu'elle l'a honorée de riches

*Matières du tems.* Août 1707. 147

ches présens; tous les habitans de cette Ville & du Diocèse conjurent Vôtre Eminence d'avoir encore aujourd'hui pour eux cette tendre compassion dans leur misere dont vous leur avez autrefois donné tant de marques: Si la douleur qui les accable ne peut fléchir Vôtre Eminence, qu'Elle soit sensible aux outrages que les nouveaux réunis font à leur Religion, en publiant hautement, *qu'enfin les superstitions des Catholiques sont abolies, & qu'ils seront bien tôt d'accord avec eux*: outrages dont ils ne peuvent tirer raison, qu'on ne leur ait rétabli la Relique qui vient de leur être enlevée. Ne souffrez pas, Monseigneur, que nos ennemis nous chargent de confusion. Faites-nous rendre ce précieux objet de la devotion de nos peres, & nous en aurons toute nôtre vie une très-parfaite reconnoissance. Nous avons l'honneur d'être avec un très-profond respect, Monseigneur, de Vôtre Eminence les très-humbles & très-obéissans serviteurs *les Chanoines, Curé, & les Paroissiens de Nôtre Dame de Châlons.*

VI. On a imprimé une Critique contre le Sermon que l'Evêque de Salisbury prêcha il y a quelques mois devant la Reine d'Angleterre & son Parlement, dont nous pourons parler dans une autre occasion; car nous l'avons reçû trop tard pour pouvoir lui donner place dans ce mois-ci.

*Critique  
contre Mr.  
de Salisbury.*

## ARTICLE X.

*Qui contient le mariage & la mort des Personnes Illustres.*

I. LE quatre du mois de Juillet, Mr. de Maniban, fils d'un President à Mortier

*Mariages.*

148 *Journal Historique sur les*  
tier du Parlement de Toulouse, épousa  
Mademoiselle de la Moignon de Baviile.

Le mariage du Comte de Revol est con-  
clud avec Mademoiselle de Gèvres, la  
plus jeune des sœurs de Mr. le Duc de  
Tremes, & de Mr. l'Archevêque de Bour-  
ges.

Mademoiselle Elifabet Seimour, fille du  
Duc de Sommerfet, a long-tems contesté  
avant de se ranger sous la Loi de l'Himené,  
soit que le parti qu'on lui proposoit ne lui  
convint pas, soit que l'état du Celibat fût  
de son goût, & que son sentiment fût con-  
forme à celui de cette fille à qui le Poète  
fait dire :

*Il n'est tout bien pesé, que d'être à marier ;  
Qu'un Amant importune, on a recours au  
change ;*

*Fussiez-vous un Demon, on vous appelle un  
Ange.*

*Quando on est marié, adieu c'est assez ri,  
Qui vous flatoit amant, vous rechigne Mari.*

Mais l'ordre Paternel ou le destin en ayant  
ordonné autrement, cette Demoiselle épou-  
sa sur la fin de Juin Milord Hemond.

*Morts.*

II. Jean-Ernest de Saxe-Weynard, frere  
du Duc Regent de ce nom, mourut le di-  
xième Juin, âgé seulement de quarante trois  
ans.

Le 7. Juillet la mort enleva à Paris le  
Marquis Everardo Salviati, Grand Veneur  
& Envoyé Extraordinaire du Grand Duc  
de Toscane à la Cour de France, où il avoit  
residé douze ans.

Messire François de Gourdon de Ge-  
noüil-

*Matières du tems. Août 1707. 149*  
noùillac, Comte de Vaillac, Lieutenant  
General des Armées du Roi, mourut à Pa-  
ris le 22. Juin âgé de cinquante-cinq ans.

Le Marquis de Feumechor, fils d'un  
Président à Mortier du Parlement de Roüen,  
étant mort en Normandie, son frere l'Ab-  
bé a obtenu l'agrément du Roi pour être  
Président à Mortier de ce même Parlement.

Mr. de Boilly, Lieutenant de Roi du  
Château Trompette, avec sept mille livres  
d'appointement, est aussi mort sur la fin de  
Juin.

Mr. de Clerc Faron, Doyen de la Facul-  
té de Theologie de la Maison de Sorbonne,  
est mort à Paris âgé de 84. ans. Il y a quel-  
ques années qu'il fut exclu de la Faculté,  
sur le refus qu'il fit de souscrire à la con-  
demnation de Mr. Arnaud.

Messire Jean de Fresnoy, Chevalier de  
l'Ordre de St. Jean de Jerusalem, Grand  
Prieur de Champagne, Commandeur des  
Commanderies de Sammereux & de Va-  
leure, mourut le 31. du mois de Mai der-  
nier: son corps après avoir été enbaumé,  
& mis dans un cercueil de plomb, a été  
transféré à Voulainne, où est le Château  
& principal Manoir des Grands Prieurs de  
Champagne; ce Venerable Seigneur étoit  
âgé de quatre vingts-neuf ans, & possédoit  
dépuis un très-long tems la dignité de Grand  
Prieur de Champagne. Il étoit d'un mérite  
distingué, & extrêmement zélé pour l'hon-  
neur & avantage de son Ordre, avoit  
une pénétration d'esprit extraordinaire pour  
toutes choses: il avoit autrefois commandé  
des Vaisseaux avec distinction. Sa M. T.  
C. lui donna des marques singulieres de  
l'esti-

150 *Journal Historique sur les*  
l'estime qu'elle faisoit de sa personne lors  
qu'il prêta serment entre ses mains pour le  
Grand Prieuré de Champagne; il a laissé  
environ cent mille livres de dépouilles à  
l'Ordre de Malthe, & a testé de son quint  
en faveur de son Neveu le Marquis de  
Fresnoy, qui est marié avec une Demoi-  
selle de la Maison de Colligni.

*Fautes à corriger en Juillet 1707.*

Page 10. lign. 15. *difficile*, lisez *si facile*. pag.  
24. l. 5. ôtez un *premier*. pag. 26. lig. dernière  
*Nice*, lisez *Chamberi*. pag. 51. lig. 19. ôtez *une*,  
pag. 55. ôtez *en*. pag. 60. l. 4. après *d'aucun*,  
ajoutez *on dit*.

# T A B L E

## D E S A R T I C L E S

Du mois d'Août 1707.

ARTICLE I. <i>Espagne.</i>	pag. 77
ARTICLE II. <i>France</i>	90
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	98
ARTICLE IV. <i>Suisse.</i>	109
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	115
ARTICLE VI. <i>Pologne.</i>	126
ARTICLE VII. <i>Angleterre.</i>	131
ARTICLE VIII. <i>Hollande.</i>	136
ARTICLE IX. <i>Litterature.</i>	139
ARTICLE X. <i>Mariage, morts des Personnes Illustres.</i>	147

